

INDEX ANALYTIQUE

Note : La référence indique l'article de la Loi et la page. L'indexation de la jurisprudence est sommaire et privilégie la pertinence.

– A –

Absence de l'enfant

Durée, Préambule/9

Abus physique

Voir **Danger physique ou psychique**

Abus sexuel

Retour ordonné, 21 par. 2/596,
717

Retour refusé, 21 par. 2/605

Accord au déplacement

Voir **Acquiescement au déplacement, Consentement au déplacement**

Accord international

Technique de mise en œuvre,
Préambule/26

Accusation criminelle

Contre le parent ravisseur

– Retour ordonné, 21 par. 2/694

– Retour refusé, 21 par. 2/698

Acquiescement au déplacement

Interprétation, 21 par. 1/521, 555,
584

Retour ordonné, 21 par. 1/543

Retour refusé, 21 par. 1/572

Adaptation de l'enfant

Et intégration, 20 al. 2/433

Afrique du Sud

Acquiescement au déplacement

– Retour ordonné, 21 par. 1/562

– Retour refusé, 21 par. 1/576

Billet de retour de l'enfant au lieu
de sa résidence habituelle,
39/1093

Consentement au déplacement

– Retour ordonné, 21 par. 1/515,
522, 525

Déménagement à l'étranger

– Résidence habituelle de
l'enfant, 5/282

Déplacement illicite

– Attestation, 29/1013

Éducation, culture, religion et
opportunités (danger)

– Retour ordonné, 21 par. 2/817

Exercice effectif de la garde

– Retour ordonné, 21 par. 1/495

Frais d'avocat, 39/1082

- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1049
 - Retour refusé, 38/1059
- Garde au parent rapté ou auto-risation de déménager l'enfant
- Ordonnance postérieure au déplacement, 3/183
- Garde conjointe ou partagée, 2/100
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
- Retour ordonné, 22 par. 2/955
- Interdiction de sortie, 2/117, 129
- Maladie de l'enfant liée au retour
- Retour ordonné, 21 par. 2/631
- Mauvais traitement
- Retour ordonné, 21 par. 2/624-625
- Objet de la *Convention*, 1/39
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/901
 - Retour refusé, 22 par. 1/916
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
- Retour ordonné, 21 par. 2/679
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/212, 226
 - Retour refusé, 5/219, 236, 282
- Retour forcé de l'enfant
- Préséance de la demande, 19/357
- Retour immédiat de l'enfant
- Parent visé, 20 al. 1/381
- Retour vers une zone de conflit
- Retour ordonné, 21 par. 2/800
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour refusé, 21 par. 2/667
- Situation financière
- Retour ordonné, 21 par. 2/759
- Violence conjugale
- Retour ordonné, 21 par. 2/722, 737
 - Retour refusé, 21 par. 2/740
- Âge de l'enfant**
- Application de la loi, 5/194
- Enfant en bas âge
- Intégration, 20 al. 2/436
 - Résidence habituelle, 5/206
- Intégration, 20 al. 2/436
- Nouveau-né
- Résidence habituelle, 5/284
- Opposition à son retour, 22 par. 1/837, 862
- Séparation de la fratrie, 21 par. 2/700
- Voir aussi* **Séparation d'avec le « *primary caretaker* »**
- Agent de la paix**
- Localisation de l'enfant, 10/335
- Aide juridique**, 37/1044
- Alcool**
- Retour ordonné, 21 par. 2/781
- Retour refusé, 21 par. 2/786

- Algérie**
 État non-désigné, 41/1107
- Aliénation parentale**
 Opposition de l'enfant à son retour, 22 par. 1/876
- Allemagne, Préambule/22**
 Abus sexuel
 – Retour refusé, 21 par. 2/619
 Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
 – Retour refusé, 21 par. 2/700
 Acquiescement au déplacement
 – Retour ordonné, 21 par. 1/555, 557, 559, 567-571
 – Retour refusé, 21 par. 1/584-586
 Consentement au déplacement, 2/109, 111
 – Retour ordonné, 21 par. 1/517
 Demande d'assistance sans fondement, 16/351
 Déménagement à l'étranger
 – Résidence habituelle de l'enfant, 5/268, 273, 277, 280
 Déplacement illicite
 – Attestation, 29/1002, 1004-1005, 1009-1010
 – Garde exclusive au parent rapteur, 3/180, 181
 – Procédure de garde introduite
 • Retour ordonné, 4/189
 – Retour ordonné, 3/162
 Déplacement licite
 – Résidence habituelle de l'enfant, 3/177
- Droit applicable, 2/58, 60, 62, 64
 Droit de garde
 – Attribution de plein droit, 2/74, 77
 – Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/976, 979
 – Interprétation, 2/55
 – Titulaires autres que les parents, 2/133, 135, 142
 Droit de visite
 – Demande, 31/1024, 1031
 Droit étranger, 28/995-996
 Droits et libertés
 – Retour refusé, 22 par. 2/952, 954
 État désigné, 41/1106
 Exercice effectif de la garde
 – Retour ordonné, 21 par. 1/491, 493-494
 – Retour refusé, 21 par. 1/504
 Famille militaire
 – Résidence habituelle de l'enfant, 5/301-304
 Frais juridiques
 – Retour ordonné, 38/1053
 Garde au parent victime
 – Ordonnance postérieure au déplacement
 • Retour refusé, 3/173
 Garde conjointe ou partagée, 2/98
 Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/100, 101, 103
 Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
 – Retour ordonné, 22 par. 2/958
 – Retour refusé, 22 par. 2/963

- Intégration de l'enfant
- Retour ordonné, 20 al. 2/422, 442
- Interdiction de sortie, 2/122, 132
- Logement ou milieu inadéquat
- Retour ordonné, 21 par. 2/811
- Maladie de l'enfant liée au retour
- Retour ordonné, 21 par. 2/634-636, 638
 - Retour refusé, 21 par. 2/643
- Maladie du parent victime
- Retour ordonné, 21 par. 2/777-778
- Nouveau-né
- Résidence habituelle, 5/286
- Objet de la *Convention*, 1/42
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/882, 891-892, 895-896
 - Retour refusé, 22 par. 1/861, 933-934
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
- Retour ordonné, 21 par. 2/676
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/199, 200, 227, 230, 243, 268, 273, 301-302
 - Retour refusé, 5/203-204, 219, 235, 253, 255, 277, 280, 286, 303-304
- Retour de l'enfant
- Exceptions, 20 al. 2/404, 412
- Retour immédiat de l'enfant
- Lieu du retour, 20 al. 1/375
 - Moment du retour, 20 al. 1/371
 - Parent visé, 20 al. 1/378
- Retour vers une zone de conflit
- Retour ordonné, 21 par. 2/804
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour ordonné, 21 par. 2/650, 656, 659-660
 - Retour refusé, 21 par. 2/667
- Séparation de la fratrie
- Retour ordonné, 21 par. 2/706
- Situation financière
- Retour ordonné, 21 par. 2/756
- Violence conjugale
- Retour refusé, 21 par. 2/746
- Arabie Saoudite**
- Droits et libertés
- Retour ordonné, 22 par. 2/967
 - Retour refusé, 22 par. 2/969
- Argentine, Préambule/15**
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/550
 - Retour refusé, 21 par. 1/588
- Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1093
- Danger physique ou psychique
- Délais des procédures
 - Retour ordonné, 21 par. 2/822
 - Retour refusé, 21 par. 2/827-828

Déménagement à l'étranger	Australie , Préambule/18, 27
– Résidence habituelle de l'enfant, 5/280	Abus sexuel
Droit applicable, 2/59	– Retour ordonné, 21 par. 2/600, 602-605
Droit de garde	– Retour refusé, 21 par. 2/615
– Attribution de plein droit, 2/72	Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
Droits et libertés de la personne	– Retour ordonné, 21 par. 2/695
– Retour ordonné, 22 par. 2/938	Acquiescement au déplacement
Frais d'avocat, 39/1083	– Retour ordonné, 21 par. 1/555, 563-565, 569
Interdiction de sortie, 2/132	– Retour refusé, 21 par. 1/575, 581-583, 586-587, 590-592
Maladie de l'enfant liée au retour	Alcool, drogue et toxicomanie
– Retour ordonné, 21 par. 2/635	– Retour refusé, 21 par. 2/788
Opposition de l'enfant à son retour	Autorité centrale
– Retour ordonné, 22 par. 1/874, 879	– Devoirs, 8/315-319
Résidence habituelle de l'enfant	– Intervention, 8/324
– Retour ordonné, 5/210, 212, 214	Consentement au déplacement, 2/109
– Retour refusé, 5/253, 280	– Retour ordonné, 21 par. 1/508, 515-517, 522-523, 525
Retour forcé de l'enfant	– Retour refusé, 21 par. 1/537-542
– Existence d'un jugement de garde, 26/987	Danger physique ou psychique
Retour immédiat de l'enfant	– Issue de la procédure de garde
– Moment du retour, 20 al. 1/372	• Retour ordonné, 21 par. 2/830, 834
Retour vers une zone de conflit	• Retour refusé, 21 par. 2/836
– Retour ordonné, 21 par. 2/804	Défense d'intégration (demande)
Situation financière	– Retour ordonné, 20 al. 2/454-456
– Retour ordonné, 21 par. 2/753	– Retour refusé, 20 al. 2/458, 474-475
Attestation , 2/53 ; 29/1000	

AUSTRALIE

- Déménagement à l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/269, 271-272, 274, 281-284
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/258, 260, 262
- Déplacement illicite
- Attestation, 29/1007, 1009
 - Procédure de garde introduite
 - Retour ordonné, 4/189
 - Retour refusé, 4/193
 - Retour refusé, 3/166
- Droit applicable, 2/60, 63, 65
- Droit de garde, 2/81, 85
- Attribution de plein droit, 2/75, 78
 - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/980
 - Preuve, 2/67, 80
 - Titulaires autres que les parents, 2/137, 139
 - Violation, 33/1038
- Droit de visite, 2/144
- Demande, 31/1024, 1030
 - Violation, 33/1038
- Droits et libertés de la personne
- Retour ordonné, 22 par. 2/939-942, 945, 948-949
 - Retour refusé, 22 par. 2/952-953
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Retour ordonné, 21 par. 2/818-820
- Enfant avec plusieurs résidences habituelles
- Retour refusé, 5/292
- Enfant sans résidence habituelle
- Retour ordonné, 5/289
 - Retour refusé, 5/290
- État non-désigné, 41/1109
- Exercice effectif de la garde
- Retour ordonné, 21 par. 1/491
- Frais
- Extrajudiciaires, 39/1085
 - Généraux, 39/1075
- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1049
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/102
- Inaptitude du parent victime
- Retour ordonné, 21 par. 2/795
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
- Retour ordonné, 22 par. 2/957
- Intégration de l'enfant
- Retour ordonné, 20 al. 2/416, 420-421, 434, 480
 - Retour refusé, 20 al. 2/426, 429-430, 440, 484-485
- Interdiction de sortie, 2/118, 128, 129, 131
- Logement ou milieu inadéquat
- Retour ordonné, 21 par. 2/811-812
- Maladie de l'enfant liée au retour
- Retour ordonné, 21 par. 2/633, 636-637, 639
 - Retour refusé, 21 par. 2/643

- Mauvais traitement
- Retour ordonné, 21 par. 2/622-624
- Menaces et craintes psychologiques
- Retour refusé, 21 par. 2/772
- Non-retour anticipé
- Retour refusé, 3/171-172
- Objet de la *Convention*, 1/39, 42, 46
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/843, 866-867, 870-871, 875-876, 884, 892-894, 896-900, 902
 - Retour refusé, 22 par. 1/847-848, 856, 858, 906, 910, 924-925, 929-930
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
- Retour ordonné, 21 par. 2/675-676, 679
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/200, 212, 228, 240, 242-243, 258, 269, 271-272, 274, 293
 - Retour refusé, 5/215, 218, 232, 234-236, 238, 248, 250-251, 260, 262, 281-284, 296
- Retour de l'enfant
- Exceptions, 20 al. 2/405, 409
- Retour forcé de l'enfant
- Existence d'un jugement de garde, 26/988
 - Préséance de la demande, 19/357, 360, 362
- Retour immédiat de l'enfant
- Lieu du retour, 20 al. 1/376
 - Moment du retour, 20 al. 1/372
 - Parent visé, 20 al. 1/379-380
- Retour vers une zone de conflit
- Retour ordonné, 21 par. 2/800
 - Retour refusé, 21 par. 2/807
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour ordonné, 21 par. 2/650, 652-656, 659
 - Retour refusé, 21 par. 2/667-673
- Séparation de la fratrie
- Retour ordonné, 21 par. 2/702
 - Retour refusé, 21 par. 2/710-713
- Situation financière
- Retour ordonné, 21 par. 2/754-756, 758, 760-761
 - Retour refusé, 21 par. 2/763, 765
- Statut précaire d'immigration
- Retour refusé, 21 par. 2/693
- Violence conjugale
- Retour ordonné, 21 par. 2/723-726, 730-731
 - Retour refusé, 21 par. 2/741, 746-748, 750
- Autorisation de sortie**, 2/114
- Voir aussi* **Interdiction de sortie**
- Autorité centrale**
- Assistance au titulaire d'un droit de visite, 12/342
 - Au Québec, 6/305

- Collaboration, 7/308
- Défense d'intégration (demande),
20 al. 2/460
- Demande d'assistance, 13/345
- Sans fondement, 16/351
- Devoirs, 8/314
- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1055
 - Retour refusé, 38/1061
- Indiquée par l'État, 6/305
- Retard de la Cour, 27/991
- Voir aussi* **Ministre de la Justice (Québec)**
- Autorité parentale**
- Exercice en commun, 2/70
- Autriche, Préambule/18**
- Abus sexuel
- Retour refusé, 21 par. 2/610
- Acquiescement au déplacement
- Retour refusé, 21 par. 1/577
- Âge de l'enfant, 5/196
- Alcool, drogue et toxicomanie
- Retour refusé, 21 par. 2/787
- Application de la *Loi*, 43/1115
- Consentement au déplacement,
2/105
- Retour refusé, 21 par. 1/534
- Danger physique ou psychique
- Délais des procédures
 - Retour ordonné, 21 par. 2/822
 - Retour refusé, 21 par. 2/826
- Issue de la procédure de garde
 - Retour ordonné, 21 par. 2/834
 - Retour refusé, 21 par. 2/831
- Défense d'intégration (demande)
- Retour refusé, 20 al. 2/474
- Déménagement à l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/276
- Déplacement illicite
- Attestation, 29/1003
 - Garde exclusive au parent rapporteur, 3/180
 - Procédure de garde introduite
 - Retour refusé, 4/191
 - Retour ordonné, 3/161
 - Retour refusé, 3/165, 166
- Droit applicable, 2/59, 60-61
- Droit de garde
- Attribution, 2/80
 - Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1020
 - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/976-977
 - *Patria potestas*, 2/93
 - Titulaires autres que les parents, 2/133
- Droit de visite, 2/144
- Demande, 31/1025
- Droit étranger, 28/996
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Retour refusé, 21 par. 2/820
- Exercice effectif de la garde
- Retour refusé, 21 par. 1/502

- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1048
- Garde au parent rapté ou autorisation de déménager l'enfant
- Ordonnance postérieure au déplacement, 3/182
- Garde au parent victime
- Ordonnance postérieure au déplacement
 - Retour refusé, 3/173
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/101
- Inaptitude du parent victime
- Retour refusé, 21 par. 2/798
- Intégration de l'enfant
- Retour refusé, 20 al. 2/426, 439
- Interdiction de sortie, 2/118
- Logement ou milieu inadéquat
- Retour refusé, 21 par. 2/813
- Maladie de l'enfant liée au retour
- Retour refusé, 21 par. 2/640
- Maladie du parent victime
- Retour ordonné, 21 par. 2/778
- Objet de la *Convention*, 1/40
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour refusé, 22 par. 1/908-909
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
- Retour refusé, 21 par. 2/681
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour refusé, 5/203, 216, 232, 245-246, 276
- Retour de l'enfant
- Exceptions, 20 al. 2/402, 405
- Retour forcé de l'enfant
- Existence d'un jugement de garde, 26/988
- Retour immédiat de l'enfant
- Exécution de la décision, 20 al. 1/384
 - Lieu du retour, 20 al. 1/375
 - Moment du retour, 20 al. 1/372
 - Moyen de retour, 20 al. 1/383
 - Parent visé, 20 al. 1/378
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour ordonné, 21 par. 2/648
- Séparation de la fratrie
- Retour refusé, 21 par. 2/707
- Violence conjugale
- Retour ordonné, 21 par. 2/723
 - Retour refusé, 21 par. 2/740
- B –
- Bangladesh**
- Nouveau-né
- Résidence habituelle, 5/288
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour refusé, 5/288
- Belgique**
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/565
 - Retour refusé, 21 par. 1/579-580, 588
- Âge de l'enfant, 5/196

- Alcool, drogue et toxicomanie
– Retour refusé, 21 par. 2/788
- Consentement au déplacement,
2/110
– Retour ordonné, 21 par. 1/523
- Déménagement à l'étranger
– Résidence habituelle de
l'enfant, 5/278
- Déplacement illicite
– Garde exclusive au parent rap-
teur, 3/181
- Déplacement licite
– Résidence habituelle de
l'enfant, 3/178
- Droit applicable, 2/63, 66, 67
- Droit de garde, 2/84
– Attribution de plein droit, 2/74,
76
- Droits et libertés de la personne
– Retour ordonné, 22 par. 2/946,
949-950
- Éducation, culture, religion et
opportunités (danger)
– Retour ordonné, 21 par. 2/816
- Exercice effectif de la garde
– Retour ordonné, 21 par. 1/492,
496
– Retour refusé, 21 par. 1/504
- Frais judiciaires selon la taxation,
39/1078
- Frais juridiques
– Retour ordonné, 38/1053
- Garde exclusive en faveur de l'un
des parents, 2/103
- Inaptitude du parent victime
– Retour ordonné, 21 par. 2/795
- Maladie de l'enfant liée au retour
– Retour ordonné, 21 par.
2/633-634
– Retour refusé, 21 par. 2/642
- Mauvais traitement
– Retour ordonné, 21 par. 2/624
- Menaces et craintes psychologi-
ques
– Retour ordonné, 21 par. 2/770
- Nouveau-né
– Résidence habituelle, 5/287
- Opposition de l'enfant à son
retour
– Retour ordonné, 22 par. 1/871
– Retour refusé, 22 par. 1/859,
926
- Résidence habituelle de l'enfant
– Retour ordonné, 5/210, 213,
227, 243
– Retour refusé, 5/278, 287
- Retour immédiat de l'enfant
– Moment du retour, 20
al. 1/370, 373
– Moyen de retour, 20 al. 1/383
- Retour vers une zone de conflit
– Retour ordonné, 21 par. 2/804
- Situation financière
– Retour ordonné, 21 par. 2/759
- Binationalité**
Droit applicable, 2/60-61
Statut précaire d'immigration,
21 par. 2/682
- Brésil, 2/58**
Déplacement illicite
– Attestation, 29/1001

- Droit de garde
- Attribution de plein droit, 2/69
- État désigné, 41/1104
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/207

Bulgarie

- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/565

Burkina Faso

- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour refusé, 21 par. 2/666

– C –

Cameroun

- Acquiescement au déplacement
- Retour refusé, 21 par. 1/589
- Déménagement à l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/279, 282
- État non-désigné, 41/1109-1110
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour refusé, 5/279, 282

Canada

- Abus sexuel
- Retour refusé, 21 par. 2/618-619
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/562
 - Retour refusé, 21 par. 1/590
- Consentement au déplacement,
- 2/113
- Retour ordonné, 21 par. 1/519

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/271, 275

Déplacement illicite

- Garde exclusive au parent rapteur, 3/180
- Procédure de garde introduite
 - Retour ordonné, 4/188, 189

Droit de garde

- Attribution, 2/80-81

Droits et libertés de la personne

- Retour ordonné, 22 par. 2/937

Inaptitude du parent victime

- Retour ordonné, 21 par. 2/791-792

Interdiction de sortie, 2/126**Maladie de l'enfant liée au retour**

- Retour ordonné, 21 par. 2/638

Non-retour anticipé

- Retour ordonné, 3/168

Nouveau-né

- Résidence habituelle, 5/284-285

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour ordonné, 22 par. 1/865-866

- Retour refusé, 22 par. 1/913

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/200, 211, 271, 284-285
- Retour refusé, 5/221, 238, 275

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour ordonné, 21 par. 2/648, 651, 656

- Séparation de la fratrie
 - Retour ordonné, 21 par. 2/706
 - Retour refusé, 21 par. 2/712
- Situation financière
 - Retour ordonné, 21 par. 2/754
 - Retour refusé, 21 par. 2/765
- Statut précaire d’immigration
 - Retour ordonné, 21 par. 2/683-685, 687
 - Retour refusé, 21 par. 2/691
- Violence conjugale
 - Retour ordonné, 21 par. 2/714-715
- Canada – Alberta, Préambule/26**
 - Déménagement à l’étranger
 - Résidence habituelle de l’enfant, 5/279
 - État désigné, 41/1110
 - Frais juridiques
 - Retour refusé, 38/1060
 - Garde conjointe ou partagée, 2/98
 - Maladie du parent victime
 - Retour ordonné, 21 par. 2/779
 - Résidence habituelle de l’enfant
 - Retour refusé, 5/279
- Canada – Colombie-Britannique, Préambule/27**
 - Communication entre juges, 8/328
 - Danger physique ou psychique
 - Délais des procédures
 - Retour ordonné, 21 par. 2/824
- Issue de la procédure de garde
 - Retour ordonné, 21 par. 2/830
- Défense d’intégration (demande)
 - Retour refusé, 20 al. 2/466, 474, 478
- Déménagement à l’étranger
 - Résidence habituelle de l’enfant, 5/271, 277
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
 - Résidence habituelle de l’enfant, 5/259
- Droit applicable, 2/66
- Droit de garde
 - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/980
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
 - Retour ordonné, 21 par. 2/816
- État désigné, 41/1110-1111
- Exercice effectif de la garde
 - Retour ordonné, 21 par. 1/496
- Garde conjointe ou partagée, 2/99
- Intégration de l’enfant
 - Retour refusé, 20 al. 2/427, 483
- Interdiction de sortie, 2/117
- Maladie de l’enfant liée au retour
 - Retour ordonné, 21 par. 2/631, 636
- Opposition de l’enfant à son retour
 - Retour ordonné, 22 par. 1/866, 872, 896

- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/213, 244, 259, 271
 - Retour refusé, 5/277
- Retour de l'enfant
- Exceptions, 20 al. 2/406
- Retour immédiat de l'enfant
- Lieu du retour, 20 al. 1/376
 - Parent visé, 20 al. 1/380
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour ordonné, 21 par. 2/656
 - Retour refusé, 21 par. 2/671
- Statut précaire d'immigration
- Retour refusé, 21 par. 2/691
- Violence conjugale
- Retour ordonné, 21 par. 2/722-723, 731-732
- Canada – Île-du-Prince-Édouard,**
Préambule/27
État désigné, 41/1110
- Canada – Manitoba,**
Préambule/15, 23, 26-27, 29
Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1093
Droit de garde
- Attribution de plein droit, 2/76
 - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/977
- État désigné, 41/1110
Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1057
- Maladie de l'enfant liée au retour
- Retour ordonné, 21 par. 2/634
- Objet de la *Convention*, 1/40
Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/201
- Retour immédiat de l'enfant
- Moment du retour, 20 al. 1/369
- Séparation de la fratrie
- Retour ordonné, 21 par. 2/702
- Canada – Nouveau-Brunswick,**
Préambule/26
Droit applicable, 2/66
Droit de garde
- Attribution de plein droit, 2/76
 - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/982
- État désigné, 41/1110
Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/201
- Canada – Nouvelle-Écosse,**
Préambule/18, 26
Défense d'intégration (demande)
- Retour ordonné, 20 al. 2/469
- Droit de garde
- Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/980
- État désigné, 41/1110
Intégration de l'enfant
- Retour ordonné, 20 al. 2/417, 442
- Intégration du parent
- Retour ordonné, 20 al. 2/448
- Objet de la *Convention*, 1/43

- Opposition de l'enfant à son retour
 - Retour ordonné, 22 par. 1/882
- Canada – Ontario**, Préambule/19, 27
 - Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
 - Retour ordonné, 21 par. 2/694
 - Acquiescement au déplacement
 - Retour ordonné, 21 par. 1/555
 - Application de la *Loi*, 43/1116
 - Consentement au déplacement
 - Retour ordonné, 21 par. 1/518
 - Défense d'intégration (demande)
 - Retour ordonné, 20 al. 2/463
 - Demande d'assistance
 - Documents, 15/350
 - Déménagement à l'étranger
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/267, 272
 - Déplacement illicite
 - Attestation, 29/1005, 1010, 1013-1015
 - Procédure de garde introduite
 - Retour ordonné, 4/188
 - Droit applicable, 2/64
 - Droit de garde
 - Attribution de plein droit, 2/74, 76
 - Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1021
 - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/982
 - Titulaires autres que les parents, 2/137, 138, 140
 - Droit de visite
 - Demande, 31/1029-1030, 1034-1035
 - Droit étranger, 28/998
 - Droits et libertés de la personne
 - Retour ordonné, 22 par. 2/938, 942
 - Retour refusé, 22 par. 2/953, 969
 - Enfant avec plusieurs résidences habituelles
 - Retour refusé, 5/292
 - État désigné, 41/1106, 1110, 1112
 - Exercice effectif de la garde
 - Retour refusé, 21 par. 1/504
 - Frais
 - D'avocat, 39/1083
 - De déplacement, 39/1088
 - Frais juridiques
 - Retour refusé, 38/1059, 1061
 - Garde au parent victime
 - Ordonnance postérieure au déplacement
 - Retour refusé, 3/174
 - Garde conjointe ou partagée, 2/100
 - Inaptitude du parent victime
 - Retour refusé, 21 par. 2/799
 - Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
 - Retour ordonné, 22 par. 2/959
 - Retour refusé, 22 par. 2/961
 - Interdiction de sortie, 2/130, 131
 - Mauvais traitement
 - Retour refusé, 21 par. 2/627

- Menaces et craintes psychologiques
- Retour ordonné, 21 par. 2/770
- Objet de la *Convention*, 1/43, 46
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/854
 - Retour refusé, 22 par. 1/926
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
- Retour ordonné, 21 par. 2/676
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/200, 210, 241, 244, 267, 272, 293
 - Retour refusé, 5/254
- Retour de l'enfant
- Exceptions, 20 al. 2/406, 410 ; 22 par. 2/938
- Retour forcé de l'enfant
- Existence d'un jugement de garde, 26/987
 - Préséance de la demande, 19/360, 362
 - Requête, 18/355
- Retour vers une zone de conflit
- Retour ordonné, 21 par. 2/805
- Séparation de la fratrie
- Retour refusé, 21 par. 2/712
- Situation financière
- Retour ordonné, 21 par. 2/756
- Statut précaire d'immigration
- Retour ordonné, 21 par. 2/685, 687
 - Retour refusé, 21 par. 2/692-693
- Violence conjugale
- Retour ordonné, 21 par. 2/726, 732, 738
 - Retour refusé, 21 par. 2/741, 748-749
- Canada – Québec,**
Préambule/23-27
- Abus sexuel
- Retour ordonné, 21 par. 2/596
 - Retour refusé, 21 par. 2/605
- Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
- Retour ordonné, 21 par. 2/694
 - Retour refusé, 21 par. 2/698
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/543
 - Retour refusé, 21 par. 1/572
- Aide juridique, 37/1045
- Alcool, drogue et toxicomanie
- Retour ordonné, 21 par. 2/781
 - Retour refusé, 21 par. 2/786
- Autorité centrale, 6/305
- Devoirs, 8/314
- Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1090
- Caution non requise, 35/1042
- Changement par fraude de la résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/298
- Communication entre juges, 8/325
- Condamnation aux frais, 39/1065

- Capacité de payer du parent, 39/1069
- Retour refusé, 39/1067-1068
- Consentement au déplacement, 2/105, 106, 108
 - Retour ordonné, 21 par. 1/506
 - Retour refusé, 21 par. 1/532
- Cour supérieure, 6/305
 - Interdiction de se prononcer sur la garde, 25/974
- Culture (danger), v. Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Danger physique ou psychique
 - Délais des procédures
 - Retour refusé, 21 par. 2/825
 - Issue de la procédure de garde
 - Retour ordonné, 21 par. 2/829, 832
 - Retour refusé, 21 par. 2/831
- Défense d'intégration (demande)
 - Retour ordonné, 20 al. 2/452, 463, 469
 - Retour refusé, 20 al. 2/457, 465, 472, 477
- Demande d'assistance, 13/345
 - Documents, 14/347 ; 15/349
 - Sans fondement, 16/351
- Déménagement à l'étranger
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/263, 274
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/255
- Déplacement illicite
 - Attestation, 29/1001
 - Garde exclusive au parent rapporteur, 3/179, 180
 - Procédure de garde introduite, 4/185
 - Retour ordonné, 4/185
 - Retour refusé, 4/190, 193
 - Retour ordonné, 3/152 ; 4/185
 - Retour refusé, 3/162
- Déplacement licite
 - Résidence habituelle de l'enfant, 3/175
- Directeur de la protection de la jeunesse
 - Mesure d'urgence, 11/340
- Drogue, v. Alcool, drogue et toxicomanie
- Droit applicable, 2/58, 65
- Droit de garde
 - Attribution de plein droit, 2/69
 - Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1017
 - Interprétation, 2/53, 114
 - Titulaires autres que les parents, 2/136
- Droit de visite, 2/143
 - Demande, 31/1023
 - Protection, 32/1036
- Droit étranger, 28/995
- Droits et libertés, 22 par. 2/935
 - Retour ordonné, 22 par. 2/937
 - Retour refusé, 22 par. 2/950
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
 - Retour ordonné, 21 par. 2/814

- Enfant avec plusieurs résidences habituelles
- Retour ordonné, 5/291
- Enfant sans résidence habituelle
- Retour ordonné, 5/289
- Entente avec un État désigné, 40/1100
- État désigné, 41/1103-1105, 1110
- État non-désigné, 41/1106
- Exercice effectif de la garde
- Retour ordonné, 21 par. 1/488
 - Retour refusé, 21 par. 1/501
- Frais
- D’avocat, 39/1079
 - De localisation de l’enfant, 39/1096
 - De déplacement, 39/1085
 - De transport de la personne qui accompagne l’enfant, 39/1095
 - D’expert, 39/1099
 - D’hébergement, 39/1089
 - D’interurbains, 39/1097
 - Généraux, 39/1074
 - Judiciaires selon la taxation, 39/1077
- Garde au parent rapteur ou autorisation de déménager l’enfant
- Ordonnance postérieure au déplacement, 3/182
- Inaptitude du parent victime
- Retour ordonné, 21 par. 2/789
 - Retour refusé, 21 par. 2/796
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
- Retour ordonné, 22 par. 2/954
- Intégration de l’enfant
- Retour ordonné, 20 al. 2/415, 433, 441, 480
 - Retour refusé, 20 al. 2/423, 435, 438, 444, 481
- Intégration du parent
- Retour refusé, 20 al. 2/450
- Interdiction de sortie, 2/114, 119
- Localisation de l’enfant
- Mandat, 10/335
- Logement ou milieu inadéquat
- Retour ordonné, 21 par. 2/810
 - Retour refusé, 21 par. 2/812
- Maladie de l’enfant liée au retour
- Retour ordonné, 21 par. 2/631
 - Retour refusé, 21 par. 2/639
- Maladie du parent victime
- Retour ordonné, 21 par. 2/774
 - Retour refusé, 21 par. 2/780
- Mauvais traitement
- Retour ordonné, 21 par. 2/620
 - Retour refusé, 21 par. 2/627
- Menaces et craintes psychologiques
- Retour ordonné, 21 par. 2/767
 - Retour refusé, 21 par. 2/770
- Milieu inadéquat, v. Logement ou milieu inadéquat
- Ministre de la Justice, 6/305
- Collaboration, 7/308
 - Devoirs, 8/311
- Objet de la Loi, 1/32
- Opportunités (danger), v. Éducation, culture, religion et opportunités (danger)

- Opposition de l'enfant à son retour
 - Retour ordonné, 22 par. 1/838, 850, 862, 876, 888
 - Retour refusé, 22 par. 1/846, 855, 903
- Ordonnance antérieure au déplacement
 - Garde conjointe ou partagée, 2/95
 - Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/100
- Patria potestas*, 2/92
- Perte de revenus d'emploi, 39/1097
- Procureur général du Québec
 - Intervention, 8/320
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
 - Retour ordonné, 21 par. 2/673
- Religion (danger), v. Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Résidence habituelle de l'enfant
 - Retour ordonné, 5/197, 206, 222, 238, 255, 263, 293, 298
 - Retour refusé, 5/202, 214, 230, 245, 274
- Retard de la Cour, 27/992
- Retour de l'enfant
 - Exceptions, 20 al. 2/400 ; 22 par. 2/935
- Retour forcé de l'enfant
 - Existence d'un jugement de garde, 26/986
- Préséance d'une demande, 19/356
- Requête, 18/354
- Retour immédiat de l'enfant
 - Lieu du retour, 20 al. 1/374
 - Moment du retour, 20 al. 1/368
 - Moyen de retour, 20 al. 1/382
 - Parent visé, 20 al. 1/377
 - Suspension de l'exécution provisoire de la décision, 20 al. 1/389
 - Accueillie, 20 al. 1/395
 - Refusée, 20 al. 1/390
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
 - Retour ordonné, 21 par. 2/644
 - Retour refusé, 21 par. 2/660
- Séparation de la fratrie
 - Retour ordonné, 21 par. 2/700
 - Retour refusé, 21 par. 2/707
- Service de détective, 39/1098
- Situation financière
 - Retour ordonné, 21 par. 2/751
 - Retour refusé, 21 par. 2/761
- Statut précaire d'immigration
 - Retour ordonné, 21 par. 2/682
 - Retour refusé, 21 par. 2/690
- Toxicomanie, v. Alcool, drogue et toxicomanie
- Violence conjugale
 - Retour ordonné, 21 par. 2/713
 - Retour refusé, 21 par. 2/738
- Violence physique
 - Retour ordonné, 21 par. 2/620
 - Retour refusé, 21 par. 2/627

Canada – Saskatchewan,

Préambule/26

Alcool, drogue et toxicomanie

– Retour ordonné, 21 par. 2/784

Droits et libertés de la personne

– Retour ordonné, 22 par. 2/946

État désigné, 41/1110

Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*

– Retour ordonné, 22 par. 2/959

Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant

– Retour ordonné, 21 par. 2/679

Canada – Terre-Neuve et**Labrador,** Préambule/27

Alcool, drogue et toxicomanie

– Retour ordonné, 21 par. 2/784

Défense d'intégration (demande)

– Retour refusé, 20 al. 2/461

État désigné, 41/1110

Violence conjugale

– Retour ordonné, 21 par. 2/733

Canada – Territoires du**Nord-ouest**

Acquiescement au déplacement

– Retour ordonné, 21 par. 1/566

Consentement au déplacement,
2/111

État désigné, 41/1110

Canada – Yukon

État désigné, 41/1110

Caution non requise, 35/1041**Chili**

Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)

– Résidence habituelle de l'enfant, 5/260

Droit de garde

– Preuve, 2/68

Exercice effectif de la garde

– Retour refusé, 21 par. 1/502

Interdiction de sortie, 2/119

Résidence habituelle de l'enfant

– Retour ordonné, 5/226,
244-245, 260

Situation financière

– Retour ordonné, 21 par. 2/757

Chine

Inaptitude du parent victime

– Retour ordonné, 21 par. 2/793

Chine – Hong Kong

Abus sexuel

– Retour refusé, 21 par. 2/610

Défense d'intégration (demande)

– Retour refusé, 20 al. 2/475, 479

Déménagement à l'étranger

– Résidence habituelle de l'enfant, 5/277

Droit de garde

– Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/980

– Preuve, 2/68

- Intégration de l'enfant
– Retour refusé, 20 al. 2/430, 446, 485
- Maladie de l'enfant liée au retour
– Retour ordonné, 21 par. 2/636
- Non-retour anticipé
– Retour refusé, 3/170
- Objet de la *Convention*, 1/46
- Opposition de l'enfant à son retour
– Retour ordonné, 22 par. 1/854, 872
- Résidence habituelle de l'enfant
– Retour refusé, 5/219, 252, 277
- Retour forcé de l'enfant
– Préséance de la demande, 19/363
- Statut précaire d'immigration
– Retour refusé, 21 par. 2/691
- Chypre**
- Acquiescement au déplacement
– Retour ordonné, 21 par. 1/559
- Droits et libertés de la personne
– Retour ordonné, 22 par. 2/945
- Séparation de la fratrie
– Retour ordonné, 21 par. 2/704
- Colombie**
- Autorité centrale
– Devoirs, 8/318
- Droits et libertés de la personne
– Retour ordonné, 22 par. 2/947
- Opposition de l'enfant à son retour
– Retour ordonné, 22 par. 1/896
- Retour vers une zone de conflit
– Retour ordonné, 21 par. 2/806
- Communication entre juges**, 8/325
- Confidentialité**
- Localisation de l'enfant, 9/333
- Conflit de loyauté**
- Opposition de l'enfant à son retour, 22 par. 1/876
- Conjoints de fait**
- Droit de garde, 2/79
- Consentement au déplacement**
- 2/104 ; 20 al. 2/400
- Circonstances du départ, 21 par. 1/506, 513, 518
- Entente, 21 par. 1/508
- Forme, 21 par. 1/516
- Implicite et explicite, 21 par. 1/532
- Interprétation, 21 par. 1/506, 518, 555
- Preuve, 21 par. 1/506, 507
- Principes, 21 par. 1/519-520
- Retour ordonné, 21 par. 1/506
- Retour refusé, 21 par. 1/532
- Retrait, 21 par. 1/514
- Séjour temporaire, 21 par. 1/519
- Voir aussi* **Vacances**
- Convention**
- Inconstitutionnalité, 22 par. 2/954
- Interprétation, Préambule/28

- Mise en œuvre, Préambule/23
 Objet, Préambule/24 ; 1/32 ; 2/122
 Rapport explicatif Perez-Vera, Préambule/28
 Ratification, Préambule/23, 25
- Costa Rica**
 État non-désigné, 41/1107
- Côte d’Ivoire**
 État non-désigné, 41/1107
- Cour européenne des droits de l’homme**
 Autorité centrale
 – Devoirs, 8/320
 Danger physique ou psychique
 – Délais des procédures
 • Retour ordonné, 21 par. 2/824
 – Issue de la procédure de garde
 • Retour ordonné, 21 par. 2/835
 Déplacement illicite
 – Attestation, 29/1015
 Droit de garde, 2/91
 – Attribution de plein droit, 2/79
 – Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/984
 Droit de visite
 – Demande, 31/1035
 Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
 – Retour refusé, 22 par. 2/963-966
- Retour forcé de l’enfant
 – Préséance de la demande, 19/366
 Retour immédiat de l’enfant
 – Exécution de la décision, 20 al. 1/387
 Séparation d’avec le « *primary caretaker* »
 – Retour ordonné, 21 par. 2/660
- Cour supérieure**
 Appréciation des circonstances, 23/970
 Attestation, 29/1000
 Autorité judiciaire compétente, 6/305, 306
 Compétence, 33/1037
 Condamnation aux frais, 39/1063
 Documents, 34/1039
 Droit étranger, 28/994
 Intégration de l’enfant au nouveau milieu, 20 al. 2/413
 Interdiction de se prononcer sur la garde, 25/974
 Localisation de l’enfant, 9/333 ; 10/335
 Mesure d’urgence, 11/340
 Opposition de l’enfant à son retour, 22 par. 1/837
 Retard, 27/991
 Retour contraire aux droits et libertés de la personne, 22 par. 2/935
 Retour forcé de l’enfant
 – Existence d’un jugement de garde, 26/985

- Requête, 18/354
- Suspension de la procédure, 24/973
- Retour immédiat de l'enfant
 - Moment du retour, 20 al. 1/367
- Crainte psychologique**
 - Retour ordonné, 21 par. 2/767
 - Retour refusé, 21 par. 2/770
- Croatie**
 - Opposition de l'enfant à son retour
 - Retour refusé, 22 par. 1/916-917
 - Séparation de la fratrie
 - Retour refusé, 21 par. 2/708
- Cuba**
 - État non-désigné, 41/1107
- Culture**
 - Danger pour l'enfant, 21 par. 2/814
- D –**
- Danemark**
 - Acquiescement au déplacement
 - Retour ordonné, 21 par. 1/556
 - Retour refusé, 21 par. 1/577
 - Autorité centrale
 - Devoirs, 8/316
 - Consentement au déplacement, 2/108
 - Retour ordonné, 21 par. 1/518
 - Défense d'intégration (demande)
 - Retour ordonné, 20 al. 2/460-461
 - Déménagement à l'étranger
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/268
 - Déplacement illicite
 - Garde exclusive au parent rapporteur, 3/181
 - Déplacement licite
 - Résidence habituelle de l'enfant, 3/178
 - Droit de garde
 - Attribution de plein droit, 2/74
 - Titulaires autres que les parents, 2/134
 - Garde conjointe ou partagée, 2/99
 - Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/101
 - Intégration de l'enfant
 - Retour ordonné, 20 al. 2/443
 - Maladie de l'enfant liée au retour
 - Retour ordonné, 21 par. 2/632
 - Maladie du parent victime
 - Retour ordonné, 21 par. 2/776
 - Opposition de l'enfant à son retour
 - Retour refusé, 22 par. 1/919-921
 - Résidence habituelle de l'enfant
 - Retour ordonné, 5/223, 268
 - Retour refusé, 5/218, 232, 237
 - Retour vers une zone de conflit
 - Retour ordonné, 21 par. 2/801

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour ordonné, 21 par. 2/648
- Retour refusé, 21 par. 2/668

Danger physique ou psychique

Abus sexuel, 21 par. 2/596, 717

Alcool, drogue et toxicomanie,
21 par. 2/781

Délais des procédures, 21 par.
2/822

Éducation, culture, religion et
opportunités, 21 par. 2/814

Logement ou milieu inadéquat,
21 par. 2/810

Mauvais traitement, 21 par. 2/620

Menaces et craintes psychologi-
ques, 21 par. 2/767

Motifs relatifs

- À la famille, 21 par. 2/644
- À l'enfant, 21 par. 2/596
- À l'environnement au retour,
21 par. 2/800
- Au parent ravisseur, 21 par.
2/644

Parent ravisseur

- Accusations criminelles ou
sanctions, 21 par. 2/694
- Garde présumée, 21 par. 2/829
- Refus ou impossibilité de
retourner avec l'enfant, 21
par. 2/673

Parent victime

- Garde présumée, 21 par. 2/832
- Inaptitude, 21 par. 2/789

- Maladie physique ou mentale,
21 par. 2/774

Problèmes de santé et de stress
liés au retour, 21 par. 2/631

Retour de l'enfant, 20 al. 2/401 ;
21 par. 2/593

Retour ordonné, 21 par. 2/596,
620, 631, 644, 673, 682, 694,
700, 713, 751, 767, 774, 781,
789, 800, 810, 814, 822, 829,
832

Retour refusé, 21 par. 2/605, 627,
639, 660, 681, 690, 698, 707,
738, 761, 770, 780, 786, 796,
807, 812, 820, 825, 831, 836

Séparation

- D'avec le « *primary careta-
ker* », 21 par. 2/644, 832
- De la fratrie, 21 par. 2/700

Situation financière, 21 par.
2/751

Statut précaire d'immigration, 21
par. 2/682

Violence

- Conjugale, 21 par. 2/713
- Physique, 21 par. 2/620

Zone de conflit, 21 par. 2/800

Défense d'intégration

Délai d'un an, 20 al. 2/452

- Début lorsque l'enfant est loca-
lisé (*equitable tolling*), 20
al. 2/476

Demande reçue par l'Autorité
centrale, 20 al. 2/460

Inaction du parent victime, 20
al. 2/463

Requête

- Introduction, 20 al. 2/460
- Retour ordonné, 20 al. 2/452, 460, 463, 469, 476
- Retour refusé, 20 al. 2/457, 461, 465, 472, 477
- Temps écoulé depuis le déplacement ou le non-retour, 20 al. 2/469

Voir aussi **Intégration de l'enfant**

Délai

- Danger physique ou psychique
- Délais de procédure, 21 par. 2/822
- Défense d'intégration
- Délai d'un an, 20 al. 2/452
 - Début lorsque l'enfant est localisé (*equitable tolling*), 20 al. 2/476
- Retard de la Cour, 27/991

Demande d'assistance, 13/345

- Documents, 14/347 ; 15/349
- Langue, 14/348
- Sans fondement, 16/351
- Transmission, 17/353

Déménagement

- À l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/263
- Pour tester la relation du couple (réconciliation)
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/255

Déplacement

- Acquiescement, 21 par. 1/521, 555
- Retour ordonné, 21 par. 1/543
- Retour refusé, 21 par. 1/572
- Consentement, 20 al. 2/400 ; 21 par. 1/506
- Retour ordonné, 21 par. 1/506
- Retour refusé, 21 par. 1/532
- Demande d'assistance, 13/345
- Garde au parent rapteur ou autorisation de déménager l'enfant
- Ordonnance postérieure au déplacement, 3/182

Voir aussi **Retour de l'enfant**

Déplacement illicite

- Application de la *Loi*, 43/1114
- Attestation, 29/1000
- Droit étranger, 28/994
- Effets nuisibles sur l'enfant, Préambule/11
- Garde exclusive au parent rapteur, 3/179
- Interprétation, 3/151
- Objectif de la *Loi*, 1/35
- Procédure de garde introduite, 4/185
- Retour ordonné, 4/185
- Retour refusé, 4/190
- Retour ordonné, 3/152 ; 4/185
- Retour refusé, 3/162 ; 4/190

- Déplacement licite**
 Résidence habituelle de l'enfant, 3/175
- Directeur de la protection de la jeunesse**
 Demande d'assistance, 13/345
 Mauvais traitement, 21 par. 2/620
 Mesures d'urgence, 11/340
 Responsabilités, 10/335 ; 11/340
 Retour forcé de l'enfant
 – Requête, 18/354
- Domicile**
 Et résidence habituelle de l'enfant, 5/197, 205
- Double nationalité**
Voir **Binationalité**
- Drogue**
 Retour ordonné, 21 par. 2/781
 Retour refusé, 21 par. 2/786
- Droit civil québécois**
 Harmonisation avec les principes de la *Convention*, Préambule/23
- Droit d'accès**
Voir **Droit de visite**
- Droit de garde**
 Attribution, 1/36 ; 2/71 ; 3/151
 – Conjoints de fait, 2/79
 – De plein droit, 2/68
 Demande d'assistance, 13/345
- Droit applicable, 2/57
 Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1017
 Exercice effectif, 21 par. 1/487
 Fardeau de preuve, 2/67
 Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/974
 Interdiction de sortie, 2/114
 Interprétation, 2(1)/49, 114
 Limitation, 2/95
 Ordonnance antérieure au déplacement, 2/95
 – Garde conjointe ou partagée, 2/95
 – Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/100
 Ordonnance de protection, 2/104
Patria potestas, 2/92
 Résidence habituelle de l'enfant, 2/53
 Respect, 1/32
 Retour ordonné, 2/53
 Titulaires autres que les parents
 – Autres membres de la famille, 2/133
 – Services sociaux, 2/134
 – Tribunal, 2/136
 Violation
 – Autorité compétente, 33/1037
 – Retour de l'enfant au lieu de résidence habituelle, 1/32
- Voir aussi* **Droit de visite**
- Droit de véto**, 2/114, 118, 120, 121, 129
 Droit de visite, 2/144

DROIT DE VÉTO

Retour ordonné, 2/114

Voir aussi **Interdiction de sortie**

Droit de visite, 2/142

Assistance de l'autorité centrale,
12/342

Demande, 31/1022

Droit de veto, 2/144

Exercice paisible, 12/342

Interprétation, 2(2)/49, 124, 125,
129

Protection, 32/1036

Respect, 1/32

Violation

– Autorité compétente, 33/1037

Droit étranger, 28/994

Droit international privé

Droit de la résidence habituelle
de l'enfant, 2/57, 60

Droits et libertés de la personne

Autres lois, 22 par. 2/967

Exception au retour, 22 par.
2/935, 937

Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de
la *Convention*, 22 par. 2/954

Retour ordonné, 22 par. 2/937,
954, 967

Retour refusé, 22 par. 2/950, 961,
968

– E –

Éducation

Danger pour l'enfant, 21 par.
2/814

Éducation à l'étranger

Résidence habituelle de l'enfant,
5/293

Émirats arabes unis

Résidence habituelle de l'enfant
– Retour refusé, 5/204

Enfant

Avis, Préambule/14

Développement psychique et
moral, 1/35

Droits et libertés, 22 par. 2/935

Intégration au nouveau milieu, 20
al. 2/413

Localisation, 9/333

Présence de ses parents dans sa
vie, 1/35

Voir aussi **Âge de l'enfant, Maturité de l'enfant, Résidence habituelle de l'enfant, Opposition de l'enfant à son retour, Retour de l'enfant**

Enfant avec plusieurs résidences habituelles

Retour ordonné, 5/291

Retour refusé, 5/292

Enfant caché

Et intégration, 20 al. 2/441, 472,
477

Enfant sans résidence habituelle

Retour ordonné, 5/289

Retour refusé, 5/290

Entente à l'amiable

Déjudiciarisation du litige,
Préambule/11

Entente préalable

Consentement au déplacement,
21 par. 1/508
Intentions du parent, 2/116
Interdiction de sortie, 2/116

Équateur

Abus sexuel
– Retour ordonné, 21 par. 2/596
Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
– Retour ordonné, 21 par. 2/694
Menaces et craintes psychologiques
– Retour ordonné, 21 par. 2/767
Retour immédiat de l'enfant
– Parent visé, 20 al. 1/377
– Suspension de l'exécution provisoire de la décision
• Refusée, 20 al. 1/392

Equitable tolling

Voir **Défense d'intégration** (délai d'un an)

Espagne, Préambule/14

Acquiescement au déplacement
– Retour ordonné, 21 par. 1/550
– Retour refusé, 21 par. 1/581
Alcool, drogue et toxicomanie
– Retour ordonné, 21 par. 2/783

Autorité centrale

– Devoirs, 8/317
Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle,
39/1092
Défense d'intégration (demande)
– Retour ordonné, 20 al. 2/454, 470
– Retour refusé, 20 al. 2/472
Déménagement à l'étranger
– Résidence habituelle de l'enfant, 5/270-271
Déplacement illicite
– Attestation, 29/1003
Droit applicable, 2/64, 66
Droit de garde
– Attribution, 2/82, 83
– Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1019
– Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/976, 982
– *Patria potestas*, 2/93, 95
Droit de visite, 2/145
Droit étranger, 28/998
Droits et libertés
– Retour refusé, 22 par. 2/952
Exercice effectif de la garde
– Retour ordonné, 21 par. 1/492, 496
Frais juridiques
– Retour ordonné, 38/1052
Inaptitude du parent victime
– Retour ordonné, 21 par. 2/795
Intégration de l'enfant
– Retour ordonné, 20 al. 2/419, 434

ESPAGNE

- Retour refusé, 20 al. 2/439
 - Interdiction de sortie, 2/126
 - Maladie de l'enfant liée au retour
 - Retour ordonné, 21 par. 2/637
 - Opposition de l'enfant à son retour
 - Retour ordonné, 22 par. 1/864-865, 881, 883, 885, 890
 - Retour refusé, 22 par. 1/917-919
 - Résidence habituelle de l'enfant
 - Retour ordonné, 5/202, 210, 213, 270-271
 - Retour forcé de l'enfant
 - Préséance de la demande, 19/361
 - Retour immédiat de l'enfant
 - Exécution de la décision, 20 al. 1/385
 - Moment du retour, 20 al. 1/370-371
 - Parent visé, 20 al. 1/380
 - Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
 - Retour refusé, 21 par. 2/668-671
- Estonie**
- Déménagement à l'étranger
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/277
 - Droit de garde
 - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/978
 - Résidence habituelle de l'enfant
 - Retour refusé, 5/216, 246, 277
- État désigné**
- Autorité judiciaire, 33/1037
 - Décret, 41/1102
 - Entente avec le Québec, 40/1100
 - Interprétation, 2(3)/49
- État non-désigné**, 41/1103, 1106
- États signataires de la Convention**
- Autorité centrale, 6/305
 - Communication entre juges, 8/325
 - Coopération, Préambule/8 ; 7/308
- États-Unis**, Préambule/19, 29
- Abus sexuel
 - Retour ordonné, 21 par. 2/596-598, 600-603
 - Retour refusé, 21 par. 2/610-618
 - Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
 - Retour ordonné, 21 par. 2/694-697
 - Retour refusé, 21 par. 2/700
 - Acquiescement au déplacement
 - Retour ordonné, 21 par. 1/548, 552, 556-558, 563-564, 566-568, 570-572
 - Retour refusé, 21 par. 1/588-589
 - Alcool, drogue et toxicomanie
 - Retour ordonné, 21 par. 2/785
 - Retour refusé, 21 par. 2/787
 - Application de la *Loi*, 43/1115
 - Légalisation non requise, 36/1043

- Autorité centrale
- Collaboration, 7/308
 - Devoirs, 8/318-319
- Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1092, 1094
- Changement par fraude de la résidence habituelle de l'enfant
- Retour refusé, 5/300
- Communication entre juges, 8/326
- Condamnation aux frais
- Capacité de payer du parent, 39/1073
 - Retour refusé, 39/1068
- Consentement au déplacement, 2/105, 106, 111
- Retour ordonné, 21 par. 1/506-507, 514, 517-518, 523-524
 - Retour refusé, 21 par. 1/536, 539-540
- Danger physique ou psychique
- Délais des procédures
 - Retour ordonné, 21 par. 2/824
 - Retour refusé, 21 par. 2/825-828
 - Issue de la procédure de garde
 - Retour ordonné, 21 par. 2/829-830, 835-836
- Défense d'intégration (demande)
- Retour ordonné, 20 al. 2/454, 463, 470-471, 476-477
 - Retour refusé, 20 al. 2/458-459, 475-476, 479
- Demande d'assistance, 13/345
- Déménagement à l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/266, 268-272, 278-281
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/259-262
- Déplacement illicite
- Attestation, 29/1004-1006, 1008-1011
 - Procédure de garde introduite
 - Retour refusé, 4/193
 - Retour ordonné, 3/157, 3/162
 - Retour refusé, 3/163, 167
- Déplacement licite
- Résidence habituelle de l'enfant, 3/177, 179
- Directeur de la protection de la jeunesse
- Mesure d'urgence, 11/341
- Documents, 34/1040
- Droit applicable, 2/60-61, 64, 67
- Droit de garde
- Attribution de plein droit, 2/70, 74, 77
 - Fardeau de preuve, 2/68
 - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/977, 980-981, 983
 - Interprétation, 2/55
 - *Patria potestas*, 2/93, 94
 - Titulaires autres que les parents, 2/135, 138
 - Violation, 33/1038

- Droit de visite, 2/144, 145, 147
 - Demande, 31/1024-1028, 1030-1031, 1033-1034
 - Violation, 33/1038
- Droit étranger, 28/997-998
- Droits et libertés de la personne
 - Retour ordonné, 22 par. 2/940, 942, 944-948
 - Retour refusé, 22 par. 2/953
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
 - Retour ordonné, 21 par. 2/816
- Enfant avec plusieurs résidences habituelles
 - Retour refusé, 5/292-293
- Enfant sans résidence habituelle, 5/289
- État désigné, 41/1103-1105
- État non-désigné, 41/1108
- Exercice effectif de la garde
 - Retour ordonné, 21 par. 1/492-494, 496-498
 - Retour refusé, 21 par. 1/502, 504-505
- Famille militaire
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/301
- Frais
 - D'avocat, 39/1082-1084
 - De transport de la personne qui accompagne l'enfant, 39/1095
 - Généraux, 39/1075-1076
 - Judiciaires selon la taxation, 39/1078
- Frais juridiques
 - Retour ordonné, 38/1053, 1057
 - Retour refusé, 38/1058
- Garde au parent victime
 - Ordonnance postérieure au déplacement
 - Retour refusé, 3/173
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/102
- Inaptitude du parent victime
 - Retour ordonné, 21 par. 2/794-795
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
 - Retour ordonné, 22 par. 2/957, 959-960
 - Retour refusé, 22 par. 2/961, 965-966
- Intégration de l'enfant
 - Retour ordonné, 20 al. 2/419, 435, 437, 442
 - Retour refusé, 20 al. 2/426, 430-431, 440
- Intégration du parent
 - Retour refusé, 20 al. 2/452, 482
- Interdiction de sortie, 2/114, 117, 119, 122, 130
- Logement ou milieu inadéquat
 - Retour ordonné, 21 par. 2/810-812
- Maladie de l'enfant liée au retour
 - Retour ordonné, 21 par. 2/634-635, 637
 - Retour refusé, 21 par. 2/639-640
- Maladie du parent victime
 - Retour ordonné, 21 par. 2/779-780

- Mauvais traitement
- Retour ordonné, 21 par. 2/626
- Menaces et craintes psychologiques
- Retour refusé, 21 par. 2/773-774
- Moyens de défense
- Appréciation de la Cour, 23/971
- Non-retour anticipé
- Retour refusé, 3/170
- Nouveau-né
- Résidence habituelle, 5/286-287
- Objet de la *Convention*, 1/44
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/843, 845, 854, 867, 872-874, 880, 883, 885, 888, 891-892, 894-897, 900-901
 - Retour refusé, 22 par. 1/857, 908, 910-913, 923, 927, 931, 933
- Procureur général du Québec
- Intervention, 8/320-321
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
- Retour ordonné, 21 par. 2/673-674, 679, 681
 - Retour refusé, 21 par. 2/681-682
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/200, 211, 222-223, 225, 227, 242-245, 259-260, 266, 268-272, 293, 301-302
 - Retour refusé, 5/203, 205, 216-218, 220, 232, 234-235, 245-246, 248-250, 252-253, 260-262, 278-281, 286-287, 295, 300, 303-304
- Retour de l'enfant
- Exceptions, 20 al. 2/406, 410
- Retour forcé de l'enfant
- Existence d'un jugement de garde, 26/988-989
 - Préséance de la demande, 19/361
- Retour immédiat de l'enfant
- Exécution de la décision, 20 al. 1/384-385
 - Moment du retour, 20 al. 1/371
 - Parent visé, 20 al. 1/380
 - Suspension de l'exécution provisoire de la décision
 - Accueillie, 20 al. 1/395, 397
- Retour vers une zone de conflit
- Retour ordonné, 21 par. 2/801, 806
 - Retour refusé, 21 par. 2/809
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour ordonné, 21 par. 2/647, 650-652, 655-657, 659-660
 - Retour refusé, 21 par. 2/660-661, 665, 667, 671-672
- Séparation de la fratrie
- Retour ordonné, 21 par. 2/702-703
- Situation financière
- Retour ordonné, 21 par. 2/751, 756-757, 759
 - Retour refusé, 21 par. 2/766

Statut précaire d'immigration

- Retour ordonné, 21 par. 2/682-687, 689
- Retour refusé, 21 par. 2/692-693

Violence conjugale

- Retour ordonné, 21 par. 2/714-715, 726-727, 733-735
- Retour refusé, 21 par. 2/741-746, 749-750

États-Unis – Arizona

Situation financière

- Retour ordonné, 21 par. 2/760

États-Unis – Arkansas

Interdiction de sortie, 2/129

États-Unis – Californie

Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur

- Retour ordonné, 21 par. 2/696

Acquiescement au déplacement

- Retour ordonné, 21 par. 1/558

Autorité centrale

- Collaboration, 7/309

Communication entre juges, 8/325, 329

Consentement au déplacement, 2/111

Défense d'intégration (demande)

- Retour ordonné, 20 al. 2/455-456

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/263, 265, 277

Déplacement illicite

- Retour ordonné, 3/154

Déplacement licite

- Résidence habituelle de l'enfant, 3/177

Droit applicable, 2/59, 62

Droit de garde

- Attribution de plein droit, 2/69, 76, 78
- Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1018
- *Patria potestas*, 2/94

Droits et libertés de la personne

- Retour ordonné, 22 par. 2/945-946

Éducation, culture, religion et opportunités (danger)

- Retour ordonné, 21 par. 2/818

Enfant sans résidence habituelle

- Retour ordonné, 5/289

Exercice effectif de la garde

- Retour ordonné, 21 par. 1/496

Garde au parent victime

- Ordonnance postérieure au déplacement
 - Retour refusé, 3/173- 175

Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/102

Inaptitude du parent victime

- Retour ordonné, 21 par. 2/789-790

Intégration de l'enfant

- Retour ordonné, 20 al. 2/434
- Retour refusé, 20 al. 2/447

Logement ou milieu inadéquat

- Retour ordonné, 21 par. 2/810

Maladie de l'enfant liée au retour

- Retour ordonné, 21 par. 2/638

Non-retour anticipé

- Retour ordonné, 3/168

Nouveau-né

- Résidence habituelle, 5/288

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour refusé, 22 par. 1/911-912

Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant

- Retour ordonné, 21 par. 2/674, 679-680

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/197, 208, 210, 239, 241, 263, 265
- Retour refusé, 5/219, 220, 236, 255, 277, 288

Retard de la Cour, 27/992-993

Retour de l'enfant

- Exceptions, 20 al. 2/401

Retour immédiat de l'enfant

- Lieu du retour, 20 al. 1/374
- Suspension de l'exécution provisoire de la décision
 - Refusée, 20 al. 1/393-394

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour ordonné, 21 par. 2/646-647

Situation financière

- Retour ordonné, 21 par. 2/756-757

Statut précaire d'immigration

- Retour ordonné, 21 par. 2/683, 685-686

Violence conjugale

- Retour ordonné, 21 par. 2/714-715
- Retour refusé, 21 par. 2/741-743

États-Unis – Caroline du Nord

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/263-264

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/206, 240, 263-264

Retour ordonné, 3/157

États-Unis – Colorado

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/280

Déplacement illicite

- Attestation, 29/1009

Droit de garde

- Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/983

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour refusé, 5/253, 280

Violence conjugale

- Retour refusé, 21 par. 2/745-746

États-Unis – Connecticut

Acquiescement au déplacement

- Retour ordonné, 21 par. 1/548

Déménagement à l'étranger
– Résidence habituelle de l'enfant, 5/263
Enfant avec plusieurs résidences habituelles
– Retour ordonné, 5/291
Résidence habituelle des enfants
– Retour ordonné, 5/222, 263
Statut précaire d'immigration
– Retour ordonné, 21 par. 2/685

États-Unis – Floride, Préambule/10

Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
– Retour ordonné, 21 par. 2/696-697

Alcool, drogue et toxicomanie
– Retour ordonné, 21 par. 2/782

Consentement au déplacement, 2/105
– Retour ordonné, 21 par. 1/512, 526

Danger physique ou psychique
– Issue de la procédure de garde
• Retour ordonné, 21 par. 2/832-833

Défense d'intégration (demande)
– Retour ordonné, 20 al. 2/460-461

Déménagement à l'étranger
– Résidence habituelle de l'enfant, 5/265

Déplacement illicite
– Retour refusé, 3/166

Droit applicable, 2/58

Garde conjointe ou partagée, 2/100, 118

Inaptitude du parent victime
– Retour ordonné, 21 par. 2/796

Intégration de l'enfant
– Retour refusé, 20 al. 2/444-445

Intégration du parent
– Retour ordonné, 20 al. 2/450
Interdiction de sortie, 2/118, 121, 122

Localisation de l'enfant
– Mandat, 10/337-338

Résidence habituelle de l'enfant
– Retour ordonné, 5/208, 241, 265
– Retour refusé, 5/230-231

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
– Retour ordonné, 21 par. 2/650
– Retour refusé, 21 par. 2/660-661

Situation financière
– Retour ordonné, 21 par. 2/752

Violence conjugale
– Retour ordonné, 21 par. 2/715-716, 719, 732-733

États-Unis – Géorgie

Consentement au déplacement, 2/109
– Retour refusé, 21 par. 1/538

Déplacement illicite
– Retour ordonné, 3/153

Droit applicable, 2/63

États-Unis – Hawaii

- Déménagement à l'étranger
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/275
- Déplacement illicite
 - Retour ordonné, 3/153
 - Retour refusé, 3/164
- État désigné, 41/1105
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/101
- Logement ou milieu inadéquat
 - Retour refusé, 21 par. 2/812-813
- Résidence habituelle de l'enfant
 - Retour refusé, 5/275
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
 - Retour ordonné, 21 par. 2/644-646
 - Retour refusé, 21 par. 2/661-663
- Séparation de la fratrie
 - Retour ordonné, 21 par. 2/700
- Situation financière
 - Retour refusé, 21 par. 2/761-762
- Statut précaire d'immigration
 - Retour ordonné, 21 par. 2/683
 - Retour refusé, 21 par. 2/690-691

États-Unis – Illinois

- Déplacement illicite
 - Retour ordonné, 3/155
- Exercice effectif de la garde
 - Retour ordonné, 21 par. 1/497

Résidence habituelle des enfants

- Retour ordonné, 5/222, 240
- Retour refusé, 5/247

États-Unis – Indiana

Droit de visite, 2/146

États-Unis – Iowa

- Défense d'intégration (demande)
 - Retour ordonné, 20 al. 2/469
- Intégration de l'enfant
 - Retour ordonné, 20 al. 2/418, 442
- Retour immédiat de l'enfant
 - Parent visé, 20 al. 1/377

États-Unis – Maryland

- Abus sexuel
 - Retour ordonné, 21 par. 2/596-597
- Déplacement illicite
 - Procédure de garde introduite, 4/185
 - Retour ordonné, 4/186
- Interdiction de sortie, 2/115

États-Unis – Massachusetts

- Déménagement à l'étranger
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/280
- Droit étranger, 28/995
- Droits et libertés
 - Retour refusé, 22 par. 2/953
- Exercice effectif de la garde
 - Retour refusé, 21 par. 1/501
- Non-retour anticipé
 - Retour refusé, 3/170

ÉTATS-UNIS – MASSACHUSETTS

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour refusé, 5/253, 280

Situation financière

- Retour refusé, 21 par. 2/763

États-Unis – Michigan

Consentement au déplacement

- Retour ordonné, 21 par. 1/523, 529

Défense d'intégration (demande)

- Retour ordonné, 20 al. 2/456

Droit de garde

- Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1021

Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant

- Retour ordonné, 21 par. 2/680

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour ordonné, 21 par. 2/657

États-Unis – Minnesota

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/269

Droit de garde

- Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1020-1021

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 2/269

États-Unis – Mississippi

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/272

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/272

États-Unis – Missouri

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour refusé, 5/218, 234

États-Unis – Montana

Garde conjointe ou partagée, 2/98

États-Unis – Nebraska

Retour immédiat de l'enfant

- Lieu du retour, 20 al. 1/376

États-Unis – Nevada

Communication entre juges, 8/328

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour refusé, 21 par. 2/671

États-Unis – New Hampshire

Déplacement illicite

- Retour ordonné, 3/154

Droit de visite

- Demande, 31/1033-1034

Retour forcé de l'enfant

- Existence d'un jugement de garde, 26/986

États-Unis – New Jersey

Consentement au déplacement

- Retour refusé, 21 par. 1/533

Danger physique ou psychique

- Issue de la procédure de garde
 - Retour refusé, 21 par. 2/831

- Droit applicable, 2/59
- Localisation de l'enfant
 - Mandat, 10/336

États-Unis – New York

- Consentement au déplacement
 - Retour ordonné, 21 par. 1/524
- Danger physique ou psychique
 - Issue de la procédure de garde
 - Retour ordonné, 21 par. 2/836
- Déménagement à l'étranger
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/268, 276, 278
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/259
- Déplacement licite
 - Résidence habituelle de l'enfant, 3/176, 178
- Droit applicable, 2/61, 65
- Droit de garde
 - Attribution de plein droit, 2/71, 73, 78
 - Déclaration de paternité, 2/81
 - Titulaires autres que les parents, 2/140
- Droit de visite, 12/343
- État non-désigné, 41/1108
- Exercice effectif de la garde
 - Retour ordonné, 21 par. 1/496
- Inaptitude du parent victime
 - Retour ordonné, 21 par. 2/794

- Intégration du parent
 - Retour ordonné, 20 al. 2/449
 - Interdiction de sortie, 2/127, 131
 - Mauvais traitement
 - Retour refusé, 21 par. 2/627, 629-630
 - Nouveau-né
 - Résidence habituelle, 5/287
 - Procureur général du Québec
 - Intervention, 8/321-322
 - Résidence habituelle de l'enfant
 - Retour ordonné, 5/207, 224-225, 227-228, 242, 244, 259, 268, 293
 - Retour refusé, 5/276, 278, 287
 - Retour forcé de l'enfant
 - Existence d'un jugement de garde, 26/989
 - Retour immédiat de l'enfant
 - Lieu du retour, 20 al. 1/374
 - Moment du retour, 20 al. 1/369
 - Parent visé, 20 al. 1/380
 - Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
 - Retour ordonné, 21 par. 2/652, 656-657
 - Statut précaire d'immigration
 - Retour refusé, 21 par. 2/693
 - Violence conjugale
 - Retour ordonné, 21 par. 2/732
- États-Unis – Ohio**
- Défense d'intégration (demande)
 - Retour ordonné, 20 al. 2/470

ÉTATS-UNIS – OHIO

Garde au parent raptEUR ou autorisation de déménager l'enfant

- Ordonnance postérieure au déplacement, 3/182

Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*

- Retour ordonné, 22 par. 2/957
- Préambule/19

États-Unis – Oklahoma

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour refusé, 22 par. 1/911

Retour forcé de l'enfant

- Existence d'un jugement de garde, 26/988

États-Unis – Oregon

Éducation, culture, religion et opportunités (danger)

- Retour ordonné, 21 par. 2/816

Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/103

Retour de l'enfant

- Exceptions, 20 al. 2/406

États-Unis – Pennsylvanie

Droits et libertés de la personne

- Retour ordonné, 22 par. 2/946-947

Retour immédiat de l'enfant

- Moyen de retour, 20 al. 1/382

États-Unis – Tennessee

Menaces et craintes psychologiques

- Retour ordonné, 21 par. 2/768

États-Unis – Texas

Défense d'intégration (demande)

- Retour ordonné, 20 al. 2/461, 464

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/269

Droit de garde

- Attribution de plein droit, 2/69
- Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/982

Droit étranger, 28/998

Droits et libertés de la personne

- Retour ordonné, 22 par. 2/943-944

Exercice effectif de la garde

- Retour refusé, 21 par. 1/504-505

Famille militaire

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/302

Garde au parent raptEUR ou autorisation de déménager l'enfant

- Ordonnance postérieure au déplacement, 3/182

Inaptitude du parent victime

- Retour ordonné, 21 par. 2/796
- Retour refusé, 21 par. 2/799

Intégration de l'enfant

- Retour ordonné, 20 al. 2/481
- Retour refusé, 20 al. 2/436

Nouveau-né

- Résidence habituelle, 5/285

Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant

- Retour ordonné, 21 par. 2/680

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/242, 245, 269, 285, 302

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour ordonné, 21 par. 2/650-651, 659

Statut précaire d'immigration

- Retour ordonné, 21 par. 2/689

États-Unis – Vermont

Violence conjugale

- Retour ordonné, 21 par. 2/733-734

États-Unis – Virginie

Retour de l'enfant

- Exceptions, 20 al. 2/410

États-Unis – Washington

Intégration de l'enfant

- Retour refusé, 20 al. 2/461

États-Unis – Wisconsin

Abus sexuel

- Retour refusé, 21 par. 2/609-610

Droit applicable, 2/59

Droit étranger, 28/996

Exceptions à la Loi

Appréciation de la Cour, 23/970

Consentement au déplacement, 2/104

Droits et libertés (Québec), 22 par. 2/935

Objectif de la Loi, 1/35

Portée, Préambule/7

Preuve, Préambule/9, 11

Voir aussi **Retour de l'enfant**

Exercice effectif de la garde

Moyen de défense, 21 par. 1/487

Retour ordonné, 21 par. 1/488

Retour refusé, 21 par. 1/501

Expertise psychologique

Rôle du tribunal, Préambule/13

– F –

Famille

Danger physique ou psychique, 21 par. 2/644, 700

Famille militaire

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/301

- Retour refusé, 5/303

Fardeau de preuve

Droit de garde, 2/67

Voir aussi **Preuve**

Finlande

Abus sexuel

- Retour ordonné, 21 par. 2/597

Consentement au déplacement

- Retour ordonné, 21 par. 1/519, 524

FINLANDE

- Retour refusé, 21 par. 1/534
- Déménagement à l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/278
- Déplacement licite
- Résidence habituelle de l'enfant, 3/178
- Frais généraux, 39/1075
- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1051, 1054, 1056
- Maladie du parent victime
- Retour ordonné, 21 par. 2/779
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/841, 865, 880, 885
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour refusé, 5/235, 237, 248, 278

Frais

- Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1090
- Capacité de payer du parent, 39/1069
- Condamnation, 39/1063
- D'avocat, 39/1079
- De déplacement, 39/1085
- D'expert, 39/1099
- D'hébergement, 39/1089
- D'interurbains, 39/1097
- Extrajudiciaires, 39/1085
- Généraux, 39/1074

- Localisation de l'enfant, 39/1096
- Perte de revenus d'emploi, 39/1097
- Retour refusé, 39/1067
- Services de détective, 39/1098
- Transport de la personne qui accompagne l'enfant, 39/1095

Frais juridiques, 38/1047

- À l'autorité centrale, 38/1055, 1061
- Au gouvernement, 38/1055, 1061
- Au parent ravisseur, 38/1051, 1059
- Au parent victime, 38/1055, 1060
- Au tribunal, 38/1055, 1061
- Évaluation, 38/1057, 1061
- Gratuité, 38/1048, 1057
- Retour ordonné, 38/1048
- Retour refusé, 38/1057
- Selon la taxation, 39/1077
- Supportés par chacune des parties, 38/1050, 1058

France

- Abus sexuel
- Retour ordonné, 21 par. 2/597-600
- Retour refusé, 21 par. 2/605-606, 613-615
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/551, 558, 568
- Retour refusé, 21 par. 1/575, 578-580

- Aide juridique, 37/1045
- Alcool, drogue et toxicomanie
- Retour ordonné, 21 par. 2/783-784
 - Retour refusé, 21 par. 2/787
- Autorité centrale
- Collaboration, 7/308-309
 - Devoirs, 8/316
- Communication entre juges, 8/327
- Consentement au déplacement, 2/105, 108
- Retour ordonné, 21 par. 1/515, 519, 527-529
 - Retour refusé, 21 par. 1/532, 536
- Danger physique ou psychique
- Délais des procédures
 - Retour ordonné, 21 par. 2/822-823
 - Retour refusé, 21 par. 2/827
 - Issue de la procédure de garde
 - Retour ordonné, 21 par. 2/834-836
 - Retour refusé, 21 par. 2/831-832
- Défense d'intégration (demande)
- Retour ordonné, 20 al. 2/455
 - Retour refusé, 20 al. 2/458, 462, 465, 468, 474, 478
- Demande d'assistance sans fondement, 16/352
- Déménagement à l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/266-267, 270, 274, 278-280
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/255-258, 262
- Déplacement illicite
- Attestation, 29/1001, 1012
 - Garde exclusive au parent rapté, 3/179
 - Procédure de garde introduite
 - Retour refusé, 4/191, 193
 - Retour ordonné, 3/158
 - Retour refusé, 3/164, 166-167
- Droit applicable, 2/58, 59, 61, 64, 66, 67
- Droit de garde
- Assignation territoriale, 2/95
 - Attribution de plein droit, 2/70, 72, 77
 - Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1017-1019
 - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/978
 - Paternité établie moins d'un an après la naissance, 2/80
 - Reconnaissance de l'enfant par les deux parents, 2/80
 - Violation, 33/1038
- Droit de visite
- Demande, 31/1026
 - Violation, 33/1038
- Droits et libertés de la personne
- Retour ordonné, 22 par. 2/943, 948
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Retour ordonné, 21 par. 2/817

- Retour refusé, 21 par. 2/820-821
- Enfant avec plusieurs résidences habituelles
 - Retour ordonné, 5/291
- Enfant né hors mariage, 2/79
- État désigné, 41/1105
- Exercice effectif de la garde
 - Retour ordonné, 21 par. 1/494, 498
- Frais
 - D’avocat, 39/1083
 - D’hébergement, 39/1089
 - Extrajudiciaires, 39/1085
- Frais juridiques
 - Retour ordonné, 38/1051, 1053, 1055
 - Retour refusé, 38/1058, 1061
- Garde au parent rapté ou autorisation de déménager l’enfant
 - Ordonnance postérieure au déplacement, 3/182
- Garde au parent victime
 - Ordonnance postérieure au déplacement
 - Retour refusé, 3/173
- Garde conjointe ou partagée, 2/98
- Garde exclusive en faveur de l’un des parents, 2/101, 104
- Inaptitude du parent victime
 - Retour ordonné, 21 par. 2/793
 - Retour refusé, 21 par. 2/798-799
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
 - Retour refusé, 22 par. 2/965-966
- Intégration de l’enfant
 - Retour ordonné, 20 al. 2/441
 - Retour refusé, 20 al. 2/426-428, 431, 440
- Intégration du parent
 - Retour ordonné, 20 al. 2/449
 - Retour refusé, 20 al. 2/451
- Interdiction de sortie, 2/126, 130, 132
- Logement ou milieu inadéquat
 - Retour ordonné, 21 par. 2/810
 - Retour refusé, 21 par. 2/814
- Maladie de l’enfant liée au retour
 - Retour ordonné, 21 par. 2/632-633, 635
 - Retour refusé, 21 par. 2/640
- Maladie du parent victime
 - Retour ordonné, 21 par. 2/774-775, 777-779
 - Retour refusé, 21 par. 2/781
- Mauvais traitement
 - Retour ordonné, 21 par. 2/622-623
 - Retour refusé, 21 par. 2/627, 629-630
- Médiation internationale, 8/331
- Menaces et craintes psychologiques
 - Retour ordonné, 21 par. 2/769
 - Retour refusé, 21 par. 2/772-774
- Non-retour anticipé
 - Retour refusé, 3/170

- | | |
|--|---|
| <p>Nouveau-né</p> <ul style="list-style-type: none"> – Résidence habituelle, 5/284 <p>Objet de la <i>Convention</i>, 1/44</p> <p>Opposition de l'enfant à son retour</p> <ul style="list-style-type: none"> – Retour ordonné, 22 par. 1/853, 863-866, 868, 875, 880, 883, 885, 889-892, 894, 897 – Retour refusé, 22 par. 1/904-906, 909, 923, 932-933 <p>Résidence habituelle de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> – Retour ordonné, 5/199, 200, 210, 224, 226-229, 239, 255, 266-267, 270, 284 – Retour refusé, 5/214, 220, 231, 248, 250-251, 255, 262, 274, 278-280, 295 <p>Retour de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> – Exceptions, 20 al. 2/403 <p>Retour forcé de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> – Existence d'un jugement de garde, 26/989 – Préséance de la demande, 19/358, 361 <p>Retour immédiat de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> – Moment du retour, 20 al. 1/368-369, 373 – Parent visé, 20 al. 1/381 <p>Retour vers une zone de conflit</p> <ul style="list-style-type: none"> – Retour ordonné, 21 par. 2/800, 802 <p>Séparation d'avec le « <i>primary caretaker</i> »</p> <ul style="list-style-type: none"> – Retour ordonné, 21 par. 2/651-652, 654, 658, 660 – Retour refusé, 21 par. 2/665, 668 | <p>Séparation de la fratrie</p> <ul style="list-style-type: none"> – Retour ordonné, 21 par. 2/701 – Retour refusé, 21 par. 2/707-708 <p>Service de détective, 39/1099</p> <p>Situation financière</p> <ul style="list-style-type: none"> – Retour ordonné, 21 par. 2/754 <p>Violence conjugale</p> <ul style="list-style-type: none"> – Retour ordonné, 21 par. 2/721-722, 727-728, 736-737 <p>Fratrie</p> <p>Séparation</p> <ul style="list-style-type: none"> – Retour ordonné, 21 par. 2/700 – Retour refusé, 21 par. 2/707 <p>Fraude</p> <p>Changement de la résidence habituelle de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> – Retour ordonné, 5/298 – Retour refusé, 5/300 <p style="text-align: center;">– G –</p> <p>Garde</p> <p><i>Voir Droit de garde</i></p> <p>Garde alternée</p> <p>Résidence habituelle de l'enfant, 5/293</p> <p>Garde conjointe ou partagée</p> <p>Ordonnance antérieure au déplacement, 2/95</p> |
|--|---|

GARDE EXCLUSIVE EN FAVEUR DE L'UN DES PARENTS

Garde exclusive en faveur de l'un des parents

Ordonnance antérieure au déplacement, 2/100

Gazette officielle du Québec

État désigné, 41/1102

Règlement, 42/1113

Gouvernement

Frais juridiques

– Retour ordonné, 38/1055

– Retour refusé, 38/1061

Grands-parents

Exercice effectif de la garde,
21 par. 1/490

Retour de l'enfant, 20
al. 1/378-379

Titulaires du droit de garde,
2/133

Grâce, Préambule/12

Abus sexuel

– Retour refusé, 21 par.
2/616-617

Acquiescement au déplacement

– Retour refusé, 21 par. 1/574,
590

Changement par fraude de la
résidence habituelle de
l'enfant

– Retour refusé, 5/300

Consentement au déplacement,
2/110

– Retour refusé, 21 par. 1/533

Droits et libertés de la personne

– Retour ordonné, 22 par. 2/942

État désigné, 41/1104

État non-désigné, 41/1109

Garde au parent rapté ou auto-
risation de déménager l'enfant

– Ordonnance postérieure au
déplacement, 3/183

Inaptitude du parent victime

– Retour ordonné, 21 par. 2/795

Intégration de l'enfant

– Retour refusé, 20 al. 2/440

Interdiction de sortie, 2/126

Maladie de l'enfant liée au retour

– Retour refusé, 21 par. 2/641

Mauvais traitement

– Retour ordonné, 21 par. 2/621

Opposition de l'enfant à son
retour

– Retour ordonné, 22 par. 1/864

– Retour refusé, 22 par. 1/907,
915

Résidence habituelle de l'enfant

– Retour ordonné, 5/211

– Retour refusé, 5/220, 254, 297,
300

Retour forcé de l'enfant

– Existence d'un jugement de
garde, 26/989

Retour immédiat de l'enfant

– Lieu du retour, 20 al. 1/375

– Parent visé, 20 al. 1/379

- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
- Retour ordonné, 21 par. 2/656-657
 - Retour refusé, 21 par. 2/672
- Séparation de la fratrie
- Retour refusé, 21 par. 2/709
- Situation financière
- Retour ordonné, 21 par. 2/760
 - Retour refusé, 21 par. 2/766
- Violence conjugale
- Retour ordonné, 21 par. 2/723

Greffier de la Cour supérieure

Localisation de l'enfant, 9/333

– H –

Hollande

Voir Pays-Bas

Hongrie

- Consentement au déplacement, 2/105, 109
- Danger physique ou psychique
- Issue de la procédure de garde
 - Retour ordonné, 21 par. 2/834
- Déplacement illicite
- Attestation, 29/1005-1006
 - Garde exclusive au parent rapteur, 3/180
- Droit applicable, 2/60, 65
- Droit de garde
- Titulaires autres que les parents, 2/133, 135

- Droit de visite
- Demande, 31/1026
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Retour ordonné, 21 par. 2/817
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/101
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/884
- Violence conjugale
- Retour ordonné, 21 par. 2/728

– I –

Île Maurice

- Acquiescement au déplacement
- Retour refusé, 21 par. 1/587
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Retour ordonné, 21 par. 2/817
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour refusé, 5/251

Immigration

- Statut précaire
- Retour ordonné, 21 par. 2/682
 - Retour refusé, 21 par. 2/690

Inaptitude du parent victime

Voir Parent victime (inaptitude)

Inconstitutionnalité de la Loi ou de la Convention

- Droits et libertés, 22 par. 2/954

Inde

- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Retour ordonné, 21 par. 2/818
- Statut précaire d’immigration
- Retour ordonné, 21 par. 2/687

Influence

- Opposition de l’enfant à son retour, 22 par. 1/876

Intégration de l’enfant

- Âge de l’enfant, 20 al. 2/436
- Discrétion du tribunal, 20 al. 2/480
- Enfant caché, 20 al. 2/441, 472, 477
- Et adaptation, 20 al. 2/433
- Notion, 20 al. 2/399, 415, 423, 425
- Ordonnance de retour, 20 al. 2/413
- Retour ordonné, 20 al. 2/415, 433, 436, 441, 480
- Retour refusé, 20 al. 2/423, 435, 438, 444, 481
- Risque de danger physique ou psychique
- Délais des procédures, 21 par. 2/822

Voir aussi **Défense d’intégration**

Intégration du parent

- Retour ordonné, 20 al. 2/448
- Retour refusé, 20 al. 2/450

Intention des parents

- Et résidence habituelle de l’enfant, 5/222

Interdépendance, 20 al. 2/433

Interdiction de sortie

- Approche, 2/114
- Droit de garde
- Interprétation, 2/114
- Entente préalable, 2/116
- Retour ordonné, 2/114

Intérêt de l’enfant

- Adoption de la Loi, Préambule/5, 7, 13
- Détermination, Préambule/20
- Interprétation, Préambule/7, 12
- Présomption, Préambule/13
- Primauté, Préambule/7, 10, 11
- Retour à sa résidence habituelle, Préambule/8

Iraq

- Localisation de l’enfant
- Mandat, 10/338

Irlande, Préambule/16, 30

- Abus sexuel
- Retour ordonné, 21 par. 2/598-599
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/552
- Retour refusé, 21 par. 1/578
- Consentement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/515

- Retour refusé, 21 par. 1/535
 - Défense d'intégration (demande)
 - Retour refusé, 20 al. 2/457, 465, 474
 - Déménagement à l'étranger
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/284
 - Déplacement illicite
 - Garde exclusive au parent rapporteur, 3/181
 - Procédure de garde introduite
 - Retour ordonné, 4/187, 190
 - Documents, 34/1039
 - Droit de garde
 - Attribution, 2/81
 - Déclaration de paternité, 2/81
 - Droit de visite, 2/148
 - Demande, 31/1023
 - Droit étranger, 28/997
 - Droits et libertés de la personne
 - Retour ordonné, 22 par. 2/939, 948-949
 - Exercice effectif de la garde
 - Retour ordonné, 21 par. 1/495
 - Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
 - Retour ordonné, 22 par. 2/960
 - Intégration de l'enfant
 - Retour refusé, 20 al. 2/426, 439
 - Intégration du parent
 - Retour refusé, 20 al. 2/451
 - Objet de la *Convention*, 1/40
 - Opposition de l'enfant à son retour
 - Retour ordonné, 22 par. 1/897
 - Retour refusé, 22 par. 1/848, 859, 914, 921-922, 931-932, 934
 - Résidence habituelle de l'enfant
 - Retour ordonné, 5/213, 225, 228, 294
 - Retour refusé, 5/221, 247, 284
 - Retour forcé de l'enfant
 - Préséance de la demande, 19/358
 - Retour immédiat de l'enfant
 - Parent visé, 20 al. 1/381-382
 - Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
 - Retour ordonné, 21 par. 2/658
 - Situation financière
 - Retour refusé, 21 par. 2/763
 - Violence conjugale
 - Retour ordonné, 21 par. 2/724
- Irlande du Nord**
- Voir Royaume-Uni – Irlande du Nord*
- Islande**
- Consentement au déplacement, 2/107
 - Déplacement illicite
 - Attestation, 29/1003
 - Procédure de garde introduite
 - Retour ordonné, 4/189
 - Droit applicable, 2/61
 - Droit de garde
 - Attribution, 2/81
 - Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1019

ISLANDE

- *Patria potestas*, 2/93
- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1050
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/890
- Retour immédiat de l'enfant
- Moment du retour, 20 al. 1/370
- Israël**, Préambule/19
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/552-554, 557-558, 565, 568
- Retour refusé, 21 par. 1/578-581, 583, 589
- Application de la *Loi*, 43/1115
- Consentement au déplacement, 2/109
- Retour refusé, 21 par. 1/536, 539
- Danger physique ou psychique
- Issue de la procédure de garde
 - Retour ordonné, 21 par. 2/829
- Défense d'intégration (demande)
- Retour ordonné, 20 al. 2/455, 464
- Retour refusé, 20 al. 2/461, 465, 473
- Déménagement à l'étranger
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/266-267, 269, 272, 275, 279, 281
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/258, 261
- Déplacement illicite
- Attestation, 29/1006-1007, 1011
- Procédure de garde introduite
 - Retour ordonné, 4/188
- Retour refusé, 3/167
- Déplacement licite
- Résidence habituelle de l'enfant, 3/175, 179
- Droit applicable, 2/64, 65, 67
- Droit de garde
- Attribution de plein droit, 2/71, 77
- Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1021
- Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/981, 983
- Droits et libertés de la personne
- Retour ordonné, 22 par. 2/946, 948-950
- Retour refusé, 22 par. 2/954
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Retour ordonné, 21 par. 2/817-818
- État désigné, 41/1105-1106
- Famille militaire
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/302
- Frais
- D'avocat, 39/1083
- De déplacement, 39/1088
- Inaptitude du parent victime
- Retour refusé, 21 par. 2/797
- Intégration de l'enfant
- Retour ordonné, 20 al. 2/419, 437

- Retour refusé, 20 al. 2/425
 - Localisation de l'enfant, 9/334
 - Maladie de l'enfant liée au retour
 - Retour ordonné, 21 par. 2/633
 - Mauvais traitement
 - Retour ordonné, 21 par. 2/621
 - Retour refusé, 21 par. 2/628
 - Menaces et craintes psychologiques
 - Retour refusé, 21 par. 2/771-772
 - Non-retour anticipé
 - Retour ordonné, 3/169
 - Nouveau-né
 - Résidence habituelle, 5/284, 287
 - Objet de la *Convention*, 1/44
 - Opposition de l'enfant à son retour
 - Retour ordonné, 22 par. 1/841, 866, 868, 881, 886, 893, 897
 - Retour refusé, 22 par. 1/909, 911-912, 927-928
 - Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
 - Retour ordonné, 21 par. 2/674, 676
 - Résidence habituelle de l'enfant
 - Retour ordonné, 5/201, 212, 225, 243-244, 258, 266-267, 269, 272, 284, 302
 - Retour refusé, 5/204, 206, 215, 232-233, 237, 252, 261, 275, 279, 281, 287, 296
 - Retour de l'enfant
 - Exceptions, 20 al. 2/410
 - Retour forcé de l'enfant
 - Existence d'un jugement de garde, 26/990
 - Préséance de la demande, 19/358
 - Retour immédiat de l'enfant
 - Exécution de la décision, 20 al. 1/385, 387
 - Lieu du retour, 20 al. 1/374
 - Moment du retour, 20 al. 1/370, 373
 - Retour vers une zone de conflit
 - Retour ordonné, 21 par. 2/800-804, 806-807
 - Retour refusé, 21 par. 2/807-809
 - Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
 - Retour ordonné, 21 par. 2/649, 652, 658
 - Retour refusé, 21 par. 2/664
 - Séparation de la fratrie
 - Retour ordonné, 21 par. 2/701, 703
 - Situation financière
 - Retour ordonné, 21 par. 2/755-758
 - Violence conjugale
 - Retour ordonné, 21 par. 2/723
 - Retour refusé, 21 par. 2/739-740
- Italie**, Préambule/14
- Abus sexuel
 - Retour refusé, 21 par. 2/614

- Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
 - Retour ordonné, 21 par. 2/695
- Acquiescement au déplacement
 - Retour ordonné, 21 par. 1/544-546, 554-557, 566
- Alcool, drogue et toxicomanie
 - Retour ordonné, 21 par. 2/785
- Autorité parentale, 2/84
- Changement par fraude de la résidence habituelle de l'enfant
 - Retour refusé, 5/300
- Consentement au déplacement, 2/111
 - Retour ordonné, 21 par. 1/514
- Défense d'intégration (demande)
 - Retour ordonné, 20 al. 2/453
- Déménagement à l'étranger
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/266, 268
- Déplacement illicite
 - Garde exclusive au parent ravisseur, 3/181
 - Procédure de garde introduite
 - Retour ordonné, 4/189
 - Retour ordonné, 3/159
- Droit applicable, 2/60, 62, 64, 65, 67
- Droit de garde, 2/83
 - Attribution de plein droit, 2/77
 - Preuve, 2/68
 - Reconnaissance d'enfant naturel, 2/80
- Droit de visite, 2/147
 - Demande, 31/1031
- Droit étranger, 28/997
- Droits et libertés de la personne
 - Retour ordonné, 22 par. 2/947-948
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/101, 103
- Interdiction de sortie, 2/121, 126
- Logement ou milieu inadéquat
 - Retour ordonné, 21 par. 2/811
- Maladie de l'enfant liée au retour
 - Retour ordonné, 21 par. 2/635
- Maladie du parent victime
 - Retour ordonné, 21 par. 2/776
- Résidence habituelle de l'enfant
 - Retour ordonné, 5/207, 209, 225, 227, 243, 266, 268
 - Retour refusé, 5/249, 252, 300
- Retour immédiat de l'enfant
 - Parent visé, 20 al. 1/379
 - Suspension de l'exécution provisoire de la décision
 - Accueillie, 20 al. 1/396
 - Refusée, 20 al. 1/392
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
 - Retour ordonné, 21 par. 2/649, 658
- Situation financière
 - Retour ordonné, 21 par. 2/760
- Violence conjugale
 - Retour ordonné, 21 par. 2/716-717, 720, 727-728
 - Retour refusé, 21 par. 2/750

– J –

Japon

- Famille militaire
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/303

Jeune enfant

Voir **Âge de l'enfant** (Enfant en bas âge)

– L –

Langue

- Danger pour l'enfant, 21 par. 2/814
- Demande d'assistance
- Documents, 14/348
- Intégration de l'enfant, 20 al. 2/416, 419, 421, 423-425, 427-428, 432-434, 438-440, 444, 450

La Réunion

- Déplacement illicite
- Retour refusé, 3/167
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/868

Lettonie

- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
- Retour refusé, 22 par. 2/965

Liban

- Droits et libertés
- Retour refusé, 22 par. 2/968

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour refusé, 21 par. 2/666

Lien maternel (rupture)

Voir **Séparation d'avec le « *primary caretaker* »**

Lieu de résidence

Interprétation, 2/120

Lituanie

- Défense d'intégration (demande)
- Retour refusé, 20 al. 2/459

Localisation de l'enfant

- Défense d'intégration (demande)
- Début du délai d'un an, 20 al. 2/476
- Frais, 39/1096
- Mandat, 10/335
- Par un agent de la paix, 10/335
- Requête du procureur général, 9/333 ; 10/335

Logement ou milieu inadéquat

- Retour ordonné, 21 par. 2/810
- Retour refusé, 21 par. 2/812

Loi

- Adoption, Préambule/5, 7
- Application, 43/1114
- Légalisation non requise, 36/1043
- Ministre responsable, 45/1118
- Sommes requises, 44/1117

Dérogation constitutionnelle,
46/1119
Entrée en vigueur, 47/1120
Et *Convention*, Préambule/23
Exceptions, voir Exceptions à la
Loi
Inconstitutionnalité, 22 par. 2/954
Interprétation, Préambule/28
Objet, Préambule/24 ; 1/32, 37
Préambule, Préambule/23, 25, 29

Luxembourg

Droit de visite
– Demande, 31/1027
Éducation, culture, religion et
opportunités (danger)
– Retour ordonné, 21 par. 2/816
Maladie de l'enfant liée au retour
– Retour ordonné, 21 par. 2/634
Résidence habituelle de l'enfant
– Retour refusé, 5/252

– M –

Maladie de l'enfant liée au retour

Retour ordonné, 21 par. 2/631
Retour refusé, 21 par. 2/639

Maladie du parent victime

Retour ordonné, 21 par. 2/774
Retour refusé, 21 par. 2/780

Malaisie

Acquiescement au déplacement
– Retour ordonné, 21 par.
1/563-564

État non-désigné, 41/1109
Intégration de l'enfant
– Retour ordonné, 20 al. 2/421
Interdiction de sortie, 2/129

Malte

Communication entre juges,
8/329
Résidence habituelle de l'enfant
– Retour refusé, 5 /238

Mandat

Localisation de l'enfant, 10/335

Manipulation

Opposition de l'enfant à son
retour, 22 par. 1/876

Maroc

État non-désigné, 41/1107
Garde exclusive en faveur de l'un
des parents, 2/101
Résidence habituelle de l'enfant
– Retour ordonné, 5/226

Martinique

Déménagement à l'étranger
– Résidence habituelle de
l'enfant, 5/265
Droit de garde
– Interdiction au tribunal de se
prononcer, 25/975
Résidence habituelle de l'enfant
– Retour ordonné, 5/209, 223,
265

- Retour forcé de l'enfant
- Existence d'un jugement de garde, 26/986-987
- Retour ordonné, 3/160
- Situation financière
- Retour ordonné, 21 par. 2/753
- Maturité de l'enfant**
- Opposition à son retour, 22 par. 1/837, 862
- Mauvais traitement**
- Retour ordonné, 21 par. 2/620
- Retour refusé, 21 par. 2/627
- Médiation internationale**, 8/331
- Menace psychologique**
- Retour ordonné, 21 par. 2/767
- Retour refusé, 21 par. 2/770
- Mesure d'urgence**
- Devoirs du ministre de la Justice (Québec), 8/311
- Directeur de la protection de la jeunesse, 11/340
- Mexique**
- Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
- Retour refusé, 21 par. 2/698-699
- Acquiescement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/556, 566
- Autorité centrale
- Devoirs, 8/314
- Consentement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/519, 523
- Danger physique ou psychique
- Issue de la procédure de garde
 - Retour refusé, 21 par. 2/836
- Défense d'intégration (demande)
- Retour ordonné, 20 al. 2/453, 455, 470
 - Retour refusé, 20 al. 2/457
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/255, 261
- Déplacement illicite
- Procédure de garde introduite
 - Retour refusé, 4/190
- Directeur de la protection de la jeunesse
- Placement de l'enfant, 11/340
- Droit applicable, 2/58, 62, 65
- Droit de garde
- Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1020
 - *Patria potestas*, 2/92, 93
 - Titulaires autres que les parents, 2/136
- Droits et libertés de la personne
- Retour ordonné, 22 par. 2/943
 - Retour refusé, 22 par. 2/950
- Exercice effectif de la garde
- Retour ordonné, 21 par. 1/498
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/100, 102

Intégration de l'enfant

- Retour ordonné, 20 al. 2/441

Interdiction de sortie, 2/115, 124, 127

Menaces et craintes psychologiques

- Retour ordonné, 21 par. 2/768

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour ordonné, 22 par. 1/868, 888-889, 893

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/208, 211, 242

- Retour refusé, 5/249, 261

Retour immédiat de l'enfant

- Suspension de l'exécution provisoire de la décision

- Accueil, 20 al. 1/397

Retour vers une zone de conflit

- Retour ordonné, 21 par. 2/802

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour ordonné, 21 par. 2/652

Séparation de la fratrie

- Retour ordonné, 21 par. 2/703

Statut précaire d'immigration

- Retour ordonné, 21 par. 2/684-685

- Retour refusé, 21 par. 2/690

Violence conjugale

- Retour ordonné, 21 par. 2/717-719, 726-727

Milieu inadéquat

Voir **Logement ou milieu inadéquat**

Ministre de la Justice (Québec)

Application de la *Loi*, 45/1118

Autorité centrale, 6/305

Collaboration, 7/308

Demande d'assistance, 13/345

- Transmission, 17/353

Devoirs, 8/311, 314

Droit de visite

- Protection, 32/1036

État désigné, 41/1102

Frais juridiques

- Retour ordonné, 38/1047

Retard de la Cour, 27/991

Retour forcé de l'enfant

- Requête, 18/354

Ministre délégué aux Affaires intergouvernementales (Canada)

État désigné, 41/1102

Ministre des Relations internationales (Québec)

État désigné, 41/1102

Monaco

Droit applicable, 2/66

Intégration de l'enfant

- Retour refusé, 20 al. 2/428

Moyen de défense

- Acquiescement au déplacement, 21 par. 1/543
- Appréciation de la Cour, 23/970
- Consentement au déplacement, 21 par. 1/506
- Danger physique ou psychique, 21 par. 2/593
- Droits et libertés, 22 par. 2/935
- Exercice effectif du droit de garde, 21 par. 1/487
- Intégration de l'enfant à son nouveau milieu, 20 al. 2/413
- Opposition de l'enfant à son retour, 22 par. 1/837
- Retour de l'enfant, 20 al. 2/399
- Situation intolérable, 21 par. 2/593

Mozambique

- Intégration du parent
 - Retour ordonné, 20 al. 2/448
- Statut précaire d'immigration
 - Retour ordonné, 21 par. 2/686

– N –

Nationalité

- Et résidence habituelle de l'enfant, 5/204

Ne exeat**Voir Interdiction de sortie****Neutralité judiciaire**

- Interprétation de la *Convention*, Préambule/29

Non-retour anticipé

- Retour ordonné, 3/168

Non-retour illicite

- Application de la *Loi*, 43/1114
- Attestation, 29/1000
- Droit étranger, 28/994
- Retour ordonné, 3/152
- Retour refusé, 3/162

Voir aussi Déplacement illicite**Norvège**

- Abus sexuel
 - Retour refusé, 21 par. 2/618
- Acquiescement au déplacement
 - Retour ordonné, 21 par. 1/556
 - Retour refusé, 21 par. 1/577
- Autorité centrale, 6/305
- Communication entre juges, 8/326, 328
- Condamnation aux frais, 39/1067
- Déplacement illicite
 - Attestation, 29/1005-1006
- Droit de garde
 - Titulaires autres que les parents, 2/134
- Droits et libertés
 - Retour refusé, 22 par. 2/954
- Exercice effectif de la garde
 - Retour ordonné, 21 par. 1/493
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
 - Retour ordonné, 22 par. 2/955-957
- Interdiction de sortie, 2/122

- Opposition de l'enfant à son retour
 - Retour ordonné, 22 par. 1/890
 - Retour refusé, 22 par. 1/928
- Retour immédiat de l'enfant
 - Moment du retour, 20 al. 1/370
- Séparation de la fratrie
 - Retour refusé, 21 par. 2/710
- Nouveau mariage**
 - Droit de garde
 - Attribution de plein droit, 2/75, 76
- Nouveau-né**
 - Résidence habituelle
 - Retour ordonné, 5/284
 - Retour refusé, 5/286
- Nouvelle-Calédonie**
 - Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
 - Retour refusé, 21 par. 2/699
 - Déplacement illicite
 - Retour refusé, 3/162
 - Inaptitude du parent victime
 - Retour refusé, 21 par. 2/796
 - Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
 - Retour refusé, 21 par. 2/663-664
- Nouvelle-Zélande**, Préambule/19, 21, 27
 - Abus sexuel
 - Retour ordonné, 21 par. 2/599-603
- Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
 - Retour ordonné, 21 par. 2/695
- Acquiescement au déplacement
 - Retour ordonné, 21 par. 1/553, 558, 563, 568-570
 - Retour refusé, 21 par. 1/581, 586-587
- Autorité centrale
 - Devoirs, 8/316, 318
- Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1093-1094
- Consentement au déplacement, 2/104, 107, 109, 112
 - Retour ordonné, 21 par. 1/515, 523, 525
 - Retour refusé, 21 par. 1/539-540
- Danger physique ou psychique
 - Délais des procédures
 - Retour ordonné, 21 par. 2/823-824
 - Issue de la procédure de garde
 - Retour ordonné, 21 par. 2/834
- Défense d'intégration (demande)
 - Retour ordonné, 20 al. 2/454
 - Retour refusé, 20 al. 2/458, 466
- Déménagement à l'étranger
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/270, 272-273, 281-282
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/260

- Déplacement illicite
- Attestation, 29/1003, 1007-1008, 1011
- Droit applicable, 2/63
- Droit de garde, 2/84
- Attribution de plein droit, 2/78
 - Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1020
 - Interprétation, 2/54, 56, 145
 - Titulaires autres que les parents, 2/137, 139
- Droit de visite, 2/142, 144-147
- Demande, 31/1027, 1032
- Droits et libertés de la personne
- Retour ordonné, 22 par. 2/939
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
- Retour ordonné, 21 par. 2/818-820
- Enfant sans résidence habituelle
- Retour refusé, 5/290
- Exercice effectif de la garde
- Retour ordonné, 21 par. 1/498
 - Retour refusé, 21 par. 1/503
- Frais de transport de la personne qui accompagne l'enfant, 39/1096
- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1049-1051
 - Retour refusé, 38/1059, 1062
- Garde conjointe ou partagée, 2/100
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/102
- Intégration de l'enfant
- Retour ordonné, 20 al. 2/481
 - Retour refusé, 20 al. 2/428-430, 482, 484-485
- Interdiction de sortie, 2/118
- Maladie de l'enfant liée au retour
- Retour ordonné, 21 par. 2/633-635, 637-638
- Mauvais traitement
- Retour ordonné, 21 par. 2/623-625
- Menaces et craintes psychologiques
- Retour ordonné, 21 par. 2/769
- Non-retour anticipé
- Retour refusé, 3/171-173
- Nouveau-né
- Résidence habituelle, 5/286
- Objet de la *Convention*, 1/40, 44, 47
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/843, 845-846, 869, 871, 873-874, 886, 892-894, 897-901
 - Retour refusé, 22 par. 1/912-913, 924, 929-930
- Ordonnance de protection, 2/104
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
- Retour ordonné, 21 par. 2/677-680
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/201, 211, 214, 226, 228-229, 242, 270, 272-273
 - Retour refusé, 5/216, 247, 253, 260, 281-282, 286, 296-297

- Retour de l'enfant
– Exceptions, 20 al. 2/405, 407
- Retour immédiat de l'enfant
– Lieu du retour, 20 al. 1/376
– Moment du retour, 20 al. 1/372
– Parent visé, 20 al. 1/381
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
– Retour ordonné, 21 par. 2/652-654
– Retour refusé, 21 par. 2/672
- Séparation de la fratrie
– Retour ordonné, 21 par. 2/702, 704-705
– Retour refusé, 21 par. 2/711
- Situation financière
– Retour ordonné, 21 par. 2/754, 757
- Statut précaire d'immigration
– Retour ordonné, 21 par. 2/686
- Violence conjugale
– Retour ordonné, 21 par. 2/723, 725-726, 729-731, 735-737
– Retour refusé, 21 par. 2/744
- Nunavut**, 41/1110
- O –
- Opportunités**
Danger pour l'enfant, 21 par. 2/814
- Opposition de l'enfant à son retour**
Audition et représentation de l'enfant, 22 par. 1/850
- Décision de la Cour supérieure, 22 par. 1/837
- Manipulation, 22 par. 1/876
- Manque de maturité, 22 par. 1/862
- Préférence, 22 par. 1/888
- Retour ordonné, 22 par. 1/838, 850, 862
- Retour refusé, 22 par. 1/846, 855, 903
- Ordonnance antérieure au déplacement**, 2/95
Garde conjointe ou partagée, 2/95
Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/100
- Ordonnance de non déplacement** (*ne exeat*), 2/114, 119-121
- Voir aussi* **Interdiction de sortie**
- Ordonnance de protection**, 2/104
- Ordonnance postérieure au déplacement**, 3/173
Garde au parent rapté ou autorisation à déménager avec l'enfant, 3/182
Garde au parent victime
– Retour refusé, 3/173
- P –
- Pakistan**
Statut précaire d'immigration
– Retour ordonné, 21 par. 2/688-689

Panama

- Droit de visite
- Demande, 31/1032

Paraguay

- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour refusé, 5/237

Parent raptEUR/ravisEUR

- Accusations criminelles ou sanctions, 21 par. 2/694
- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1051
- Retour refusé, 38/1059
- Garde
- Exclusive au moment du déplacement illicite, 3/179
- PrÉsumÉE, 21 par. 2/829
- Ordonnance postÉrieure au dÉplacement lui accordant la garde ou l'autorisant à dÉmÉnager avec l'enfant, 3/182
- Refus ou impossibilitÉ de retourner avec l'enfant, 21 par. 2/673
- SÉparation d'avec le « *primary caretaker* », 21 par. 2/644

Parent victime

- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1055
- Retour refusé, 38/1060
- Garde prÉsumÉE, 21 par. 2/832
- Inaction, 20 al. 2/463
- Inaptitude, 21 par. 2/789
- Maladie physique ou mentale, 21 par. 2/774

- Ordonnance postÉrieure au dÉplacement lui accordant la garde, 3/173

Patria potestas

Voir **Droit de garde**

Pays-Bas, PrÉambule/16, 21

- Abus sexuel
- Retour ordonné, 21 par. 2/600
- Retour refusé, 21 par. 2/615, 617-618
- Consentement au dÉplacement
- Retour refusé, 21 par. 1/535
- Danger physique ou psychique
- Issue de la procÉdure de garde
 - Retour ordonné, 21 par. 2/830
- DÉfense d'intÉgration (demande)
- Retour ordonné, 20 al. 2/471
- DÉplacement illicite
- ProcÉdure de garde introduite
 - Retour ordonné, 4/189
 - Retour refusé, 4/193
- Droit applicable, 2/61
- Droit de garde
- Titulaires autres que les parents, 2/134
- Institution de protection familiale, 2/134
- IntÉgration de l'enfant
- Retour ordonné, 20 al. 2/421
- Retour refusé, 20 al. 2/428
- Maladie de l'enfant liÉE au retour
- Retour ordonné, 21 par. 2/632

PAYS-BAS

Maladie du parent victime

- Retour ordonné, 21 par. 2/776

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour refusé, 22 par. 1/857, 913, 927

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/210
- Retour refusé, 5/220

Situation financière

- Retour refusé, 21 par. 2/765

Violence conjugale

- Retour refusé, 21 par. 2/749

Pérou

Autorité centrale

- Collaboration, 7/308

Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1094

Consentement au déplacement, 2/110

Défense d'intégration (demande)

- Retour ordonné, 20 al. 2/455

État désigné, 41/1105

État non-désigné, 41/1108

Frais de transport de la personne qui accompagne l'enfant, 39/1096

Logement ou milieu inadéquat

- Retour ordonné, 21 par. 2/812

Maladie de l'enfant liée au retour

- Retour ordonné, 21 par. 2/635

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour ordonné, 22 par. 1/874, 901

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/214

Pologne

Acquiescement au déplacement

- Retour ordonné, 21 par. 1/567
- Retour refusé, 21 par. 1/580

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/270

Déplacement illicite

- Attestation, 29/1007

Droit applicable, 2/65

Droit de garde

- Attribution de plein droit, 2/75, 77

Intégration de l'enfant

- Retour refusé, 20 al. 2/427, 483

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour refusé, 22 par. 1/914-915

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/270

Pornographie, 21 par. 2/598

Voir aussi **Abus sexuel**

Portugal

Consentement au déplacement

- Retour ordonné, 21 par. 1/526-527

- Droit de garde, 2/85
- Opposition de l'enfant à son retour
- Retour ordonné, 22 par. 1/902
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/227
- Retour forcé de l'enfant
- Préséance de la demande, 19/364
- Situation financière
- Retour ordonné, 21 par. 2/759

Prescription

- Défense d'intégration (demande)
- Délai d'un an, 20 al. 2/452, 476

Pression

- Opposition de l'enfant à son retour, 22 par. 1/876

Preuve

- Appréciation de la Cour, 23/970
- Consentement au déplacement, 21 par. 1/506
- Droit de garde, 2/67
- Droit étranger, 28/994
- Exceptions à la Loi, Préambule/9, 11
- Retour de l'enfant
- Exceptions, 20 al. 2/399
- Retour immédiat de l'enfant
- Suspension de l'exécution provisoire de la décision
 - Refusée, 20 al. 1/390

Primary caretaker

Voir **Séparation d'avec le « primary caretaker »**

Procureur général du Québec

- Intervention, 8/320
- Localisation de l'enfant, 9/333 ; 10/335

Province

- État désigné, 41/1103, 1110
- Mise en œuvre de la *Convention*, Préambule/23

– R –

Réconciliation

- Déménagement pour tester la relation du couple
- Résidence habituelle de l'enfant, 5/255

Réfugié

Voir **Immigration** (statut précaire)

Règlement, 42/1113**Religion**

- Danger pour l'enfant, 21 par. 2/814

Religion juive

- Danger pour l'enfant, 21 par. 2/817
- Droit de garde
- Attribution de plein droit, 2/71

Religion musulmane

- Mariage, 2/100

République tchèque

Droit de garde

- Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/982

Droits et libertés

- Retour refusé, 22 par. 2/951

Interdiction de sortie, 2/130

Maladie de l'enfant liée au retour

- Retour refusé, 21 par. 2/640

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour refusé, 22 par. 1/909

Requête

En *habeas corpus*, 19/356

Localisation de l'enfant, 9/333

Retour forcé de l'enfant, 18/354 ; 19/356

Résidence habituelle de l'enfant

Application

- De la loi, 5/194
- Du droit de l'État, 2/53, 57, 60

Centrée sur l'enfant, 5/206

Changement par fraude, 5/298

Déplacement licite, 3/175

Durée, 5/238

Éducation à l'étranger, 5/293

Enfant en bas âge, 5/206

Et domicile, 5/197, 205

Et nationalité, 5/204

État de refuge, 3/175

Famille militaire, 5/301

Garde alternée, 5/293

Intention des parents, 5/222

Interprétation, 5/194, 196

Nouveau-né, 5/284

Retour de l'enfant, Préambule/8, 11 ; 1/32 ; 2/53

Retour ordonné, 1/32 ; 5/197, 206, 222, 238, 255, 263, 284, 293, 298, 301

Retour refusé, 5/202, 214, 230, 245, 260, 274, 286, 295, 300, 303

Zone de conflit, 21 par. 2/800

Voir aussi Déménagement, Enfant avec plusieurs résidences habituelles, Enfant sans résidence habituelle

Résidence réelle ou effective, 5/197

Retour au *statu quo*

Objectif de la Loi, 1/32, 38, 41, 42 ; 20 al. 1/375

Retour de l'enfant

Condamnation aux frais, 39/1063

Demande d'assistance, 13/345

Dépenses, 38/1047 ; 39/1063

Droits et libertés de la personne (Québec), 22 par. 2/935

Et droit de garde, 30/1017

Exceptions, 20 al. 2/399 ; 22 par. 2/935

- Appréciation de la Cour, 23/970

- Interprétation restrictive, 20 al. 2/400

- Preuve, 20 al. 2/399

- Exécution de la décision, 20 al. 1/384
- Suspension de l'exécution provisoire, 20 al. 1/389
- Immédiat, 20 al. 1/367
- Lieu du retour, 20 al. 1/374
- Modalités, 20 al. 1/368
- Moment du retour, 20 al. 1/368
- Motif d'opposition
- Acquiescement au déplacement, 20 al. 2/400 ; 21 par. 1/506, 543
 - Consentement au déplacement, 21 par. 1/506
 - Danger physique ou psychique, 20 al. 2/401 ; 21 par. 2/593
 - Exercice effectif du droit de garde, 21 par. 1/487
 - Intégration au nouveau milieu, 20 al. 2/413
 - Risque grave, 20 al. 2/401 ; 21 par. 2/621, 627
 - Situation intolérable, 20 al. 2/401 ; 21 par. 2/593
- Moyen de retour, 20 al. 1/382
- Moyens de défense, 20 al. 2/399
- Opposition de l'enfant, 22 par. 1/837
- Parent visé, 20 al. 1/377
- Préséance d'une demande, 19/356
- Procédure, 24/973 ; 26/985
- Requête, 18/354
- Requéérant, 18/354
- Retard de la Cour, 27/991
- Voir aussi* **Opposition de l'enfant à son retour**
- Risque grave**, 20 al. 2/401 ; 21 par. 2/621, 627
- Roumanie**
- Autorité centrale
- Devoirs, 8/320
- Consentement au déplacement, 2/108
- Danger physique ou psychique
- Délais des procédures
 - Retour refusé, 21 par. 2/827
- Défense d'intégration (demande)
- Retour refusé, 20 al. 2/462
- Déplacement illicite
- Attestation, 29/1003-1004
- Droit de visite
- Demande, 31/1035
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
- Retour refusé, 22 par. 2/964-965
- Royaume-Uni – Angleterre,**
Préambule/16, 20, 21, 30, 31
- Abus sexuel
- Retour ordonné, 21 par. 2/598-599, 603
 - Retour refusé, 21 par. 2/618-619
- Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
- Retour ordonné, 21 par. 2/696-697
 - Retour refusé, 21 par. 2/699

- Acquiescement au déplacement
 - Retour ordonné, 21 par. 1/552-554, 559-563, 568, 570-571
 - Retour refusé, 21 par. 1/581-585, 589-591
- Âge de l'enfant, 5/196
- Aide juridique, 37/1045
- Alcool, drogue et toxicomanie
 - Retour ordonné, 21 par. 2/782-783
 - Retour refusé, 21 par. 2/788
- Application de la *Loi*, 43/1115
- Autorité centrale
 - Collaboration, 7/309
 - Devoirs, 8/317, 319
- Changement par fraude de la résidence habituelle de l'enfant
 - Retour ordonné, 5/298, 300
 - Retour refusé, 5/300
- Communication entre juges, 8/326, 328-330
- Consentement au déplacement, 2/108, 113
 - Retour ordonné, 21 par. 1/510, 519-522, 526-530
 - Retour refusé, 21 par. 1/537, 540-542
- Danger physique ou psychique
 - Délais des procédures
 - Retour ordonné, 21 par. 2/824
 - Retour refusé, 21 par. 2/827-828
 - Issue de la procédure de garde
 - Retour ordonné, 21 par. 2/829, 834
 - Retour refusé, 21 par. 2/832
- Défense d'intégration (demande)
 - Retour ordonné, 20 al. 2/456, 460, 464, 470-471, 477
 - Retour refusé, 20 al. 2/457, 459, 467-469, 475-476, 478-480
- Demande d'assistance
 - Documents, 15/350
- Déménagement à l'étranger
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/267-268, 271, 273-274, 279, 282-284
- Déménagement pour tester la relation du couple (réconciliation)
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/262
- Déplacement illicite
 - Attestation, 29/1003, 1005, 1007-1008, 1012-1016
 - Garde exclusive au parent rapté, 3/182
 - Procédure de garde introduite
 - Retour ordonné, 4/187-189
 - Retour refusé, 3/167
- Déplacement licite
 - Résidence habituelle de l'enfant, 3/176
- Droit applicable, 2/62, 66
- Droit de garde, 2/81, 83, 85
 - Attribution de plein droit, 2/73, 75, 78
 - Et décision sur le retour de l'enfant, 30/1020-1021
 - Fardeau de preuve, 2/68
 - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/983-984

- Interprétation, 2/55
- Titulaires autres que les parents, 2/136-142
- Droit de visite, 2/146, 147 ; 12/343
- Demande, 31/1024, 1028, 1032-1034
- Droit étranger, 28/995, 997
- Droits et libertés de la personne
 - Retour ordonné, 22 par. 2/939, 941, 943, 967
 - Retour refusé, 22 par. 2/951, 968-969
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
 - Retour ordonné, 21 par. 2/818-820
- Enfant avec plusieurs résidences habituelles
 - Retour ordonné, 5/291
- Enfant sans résidence habituelle
 - Retour refusé, 5/291
- État désigné, 41/1103, 1105
- État non-désigné, 41/1109
- Exercice effectif de la garde
 - Retour ordonné, 21 par. 1/488, 498
 - Retour refusé, 21 par. 1/505
- Frais juridiques
 - Retour ordonné, 38/1050, 1054, 1057
 - Retour refusé, 38/1058, 1060-1061
- Garde au parent victime
 - Ordonnance postérieure au déplacement
 - Retour refusé, 3/174
- Garde conjointe ou partagée, 2/99
- Garde exclusive en faveur de l'un des parents, 2/103
- Inaptitude du parent victime
 - Retour ordonné, 21 par. 2/791-794, 796
 - Retour refusé, 21 par. 2/798
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
 - Retour ordonné, 22 par. 2/955-958
 - Retour refusé, 22 par. 2/962-963
- Intégration de l'enfant
 - Retour ordonné, 20 al. 2/421, 443, 481
 - Retour refusé, 20 al. 2/429, 432, 436, 440, 446-447, 483, 485-486
- Intégration du parent
 - Retour ordonné, 20 al. 2/448-450
- Interdiction de sortie, 2/119, 121, 127, 130
- Localisation de l'enfant
 - Mandat, 10/338
- Logement ou milieu inadéquat
 - Retour ordonné, 21 par. 2/811
- Maladie de l'enfant liée au retour
 - Retour ordonné, 21 par. 2/632, 634, 636-639
 - Retour refusé, 21 par. 2/641-643
- Maladie du parent victime
 - Retour ordonné, 21 par. 2/778-779

- | | |
|--|---|
| Mauvais traitement | Résidence habituelle de l'enfant |
| – Retour ordonné, 21 par. 2/624-626 | – Retour ordonné, 5/202, 209, 212-214, 224, 226, 228-229, 238, 241-242, 245, 267-268, 271, 273-274, 285, 298, 300 |
| – Retour refusé, 21 par. 2/628-630 | – Retour refusé, 5/203, 204, 206, 217, 221, 233, 238, 246-247, 250-251, 253-255, 262, 279, 282-284, 287-288, 297, 300 |
| Médiation internationale, 8/331-332 | |
| Menaces et craintes psychologiques | Retard de la Cour, 27/992 |
| – Retour refusé, 21 par. 2/772-773 | Retour de l'enfant |
| Moyens de défense | – Exceptions, 20 al. 2/403, 408-409, 411 |
| – Appréciation de la Cour, 23/971 | Retour forcé de l'enfant |
| Non-retour anticipé | – Préséance de la demande, 19/359, 362, 364-365 |
| – Retour ordonné, 3/169 | – Requête, 18/354-355 |
| – Retour refusé, 3/172 | Retour immédiat de l'enfant |
| Nouveau-né | – Exécution de la décision, 20 al. 1/386 |
| – Résidence habituelle, 5/285, 287-288 | – Moment du retour, 20 al. 1/373 |
| Objet de la <i>Convention</i> , 1/41, 45, 47 | – Parent visé, 20 al. 1/380-381 |
| Opposition de l'enfant à son retour | Retour vers une zone de conflit |
| – Retour ordonné, 22 par. 1/844, 846, 853, 869-870, 872-875, 880-881, 886, 890, 894-896, 901-902 | – Retour ordonné, 21 par. 2/802, 806 |
| – Retour refusé, 22 par. 1/848-849, 856-858, 860-861, 912, 914-925, 931-933 | – Retour refusé, 21 par. 2/807, 809 |
| Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant | Séparation d'avec le « <i>primary caretaker</i> » |
| – Retour ordonné, 21 par. 2/674-678, 680 | – Retour ordonné, 21 par. 2/650, 652, 655, 658-659 |
| | – Retour refusé, 21 par. 2/666 |
| | Séparation de la fratrie |
| | – Retour ordonné, 21 par. 2/703-706 |
| | – Retour refusé, 21 par. 2/708-709, 712 |

Situation financière	Défense d'intégration (demande)
– Retour ordonné, 21 par. 2/757, 759	– Retour ordonné, 20 al. 1/455, 470, 472
– Retour refusé, 21 par. 2/765	– Retour refusé, 20 al. 2/460
Statut précaire d'immigration	Déménagement à l'étranger
– Retour ordonné, 21 par. 2/686-689	– Résidence habituelle de l'enfant, 5/273, 284
– Retour refusé, 21 par. 2/694	Déplacement illicite
Violence conjugale	– Attestation, 29/1008, 1015
– Retour ordonné, 21 par. 2/724, 729-731, 737	– Procédure de garde introduite
– Retour refusé, 21 par. 2/744-748, 750	• Retour ordonné, 4/190
	– Retour refusé, 3/168
	Droit de garde
Royaume-Uni – Écosse	– Attribution de plein droit, 2/78
Abus sexuel	– <i>Patria potestas</i> , 2/95
– Retour refusé, 21 par. 2/619	– Titulaires autres que les parents, 2/135, 138, 142
Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur	Droit de visite, 2/147, 148 ; 12/343
– Retour ordonné, 21 par. 2/697	– Demande, 31/1029, 1034
Acquiescement au déplacement	Droit étranger, 28/997-998
– Retour ordonné, 21 par. 1/561-562, 571-572	Droits et libertés de la personne
– Retour refusé, 21 par. 1/585	– Retour ordonné, 22 par. 2/944
Alcool, drogue et toxicomanie	Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
– Retour ordonné, 21 par. 2/783, 785	– Retour ordonné, 21 par. 2/820
Application de la <i>Loi</i> , 43/1116	Enfant avec plusieurs résidences habituelles
Condamnation aux frais	– Retour refusé, 5/292
– Capacité de payer du parent, 39/1073	État désigné, 41/1106
Consentement au déplacement	Exercice effectif de la garde
– Retour ordonné, 21 par. 1/531	– Retour ordonné, 21 par. 1/499-500
– Retour refusé, 21 par. 1/538, 542	– Retour refusé, 21 par. 1/503

Intégration de l'enfant

- Retour ordonné, 20 al. 2/420, 422, 435, 437, 443

Intégration du parent

- Retour ordonné, 20 al. 2/449

Interdiction de sortie, 2/123, 128

Maladie de l'enfant liée au retour

- Retour ordonné, 21 par. 2/639

Maladie du parent victime

- Retour ordonné, 21 par. 2/779-780

Mauvais traitement

- Retour ordonné, 21 par. 2/626

Moyens de défense

- Appréciation de la Cour, 23/971

Non-retour anticipé

- Retour refusé, 3/172-173

Objet de la *Convention*, 1/45

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour ordonné, 22 par. 1/845, 875, 887, 895
- Retour refusé, 22 par. 1/849, 923, 934

Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant

- Retour ordonné, 21 par. 2/680

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/225, 230, 273
- Retour refusé, 5/205, 221, 235, 238, 251, 255, 284, 297

Retour de l'enfant

- Exceptions, 20 al. 2/410, 412

Retour immédiat de l'enfant

- Moment du retour, 20 al. 1/373
- Parent visé, 20 al. 1/382

Séparation d'avec le « *primary caretaker* »

- Retour ordonné, 21 par. 2/655
- Retour refusé, 21 par. 2/672

Séparation de la fratrie

- Retour ordonné, 21 par. 2/704
- Retour refusé, 21 par. 2/709, 712

Situation financière

- Retour ordonné, 21 par. 2/760
- Retour refusé, 21 par. 2/765-766

Violence conjugale

- Retour ordonné, 21 par. 2/737
- Retour refusé, 21 par. 2/750

Royaume-Uni – Irlande du Nord

Acquiescement au déplacement

- Retour refusé, 21 par. 1/585, 592

Consentement au déplacement

- Retour refusé, 21 par. 1/542

Déplacement illicite

- Attestation, 29/1010

Droit de garde, 2/91

- Titulaires autres que les parents, 2/142

Droit étranger, 28/999

Maladie de l'enfant liée au retour

- Retour ordonné, 21 par. 2/639

Moyens de défense

- Appréciation de la Cour, 23/970

– S –

- Opposition de l'enfant à son retour
 – Retour ordonné, 22 par. 1/875
- Résidence habituelle de l'enfant
 – Retour ordonné, 5/294
 – Retour refusé, 5/221
- Séparation de la fratrie
 – Retour ordonné, 21 par. 2/707
- Situation financière
 – Retour ordonné, 21 par. 2/760
- Royaume-Uni – Pays de Galles**
- Acquiescement au déplacement
 – Retour ordonné, 21 par. 1/559
 – Retour refusé, 21 par. 1/581-583
- Déménagement à l'étranger
 – Résidence habituelle de l'enfant, 5/271
- Droit de garde
 – Titulaires autres que les parents, 2/136, 137
- Interdiction de sortie, 2/127
- Nouveau-né
 – Résidence habituelle, 5/287
- Opposition de l'enfant à son retour
 – Retour refusé, 22 par. 1/914-915
- Résidence habituelle de l'enfant
 – Retour ordonné, 5/271
 – Retour refusé, 5/287
- Russie**
- État non-désigné, 41/1106
- Salvador**
- Retour vers une zone de conflit
 – Retour ordonné, 21 par. 2/805-806
- Statut précaire d'immigration
 – Retour ordonné, 21 par. 2/687-688
- Sanction**
- Contre le parent ravisseur
 – Retour ordonné, 21 par. 2/694
 – Retour refusé, 21 par. 2/698
- Santé de l'enfant**
- Problème lié au retour, 21 par. 2/631
 – Retour ordonné, 21 par. 2/631
 – Retour refusé, 21 par. 2/639
- Secret professionnel**
- Localisation de l'enfant, 9/333
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »**
- Retour ordonné, 21 par. 2/644, 832
 Retour refusé, 21 par. 2/660, 836
- Séparation de la fratrie**
- Retour ordonné, 21 par. 2/700
 Retour refusé, 21 par. 2/707
- Séparation de la mère**
- Voir **Séparation d'avec le « *primary caretaker* »**

SERBIE

Serbie

- Opposition de l'enfant à son retour
 - Retour refusé, 22 par. 1/915
- Résidence habituelle de l'enfant
 - Retour refusé, 5/246

Services de détective, 39/1098

Services sociaux

- Titulaires du droit de garde, 2/134

Situation financière

- Retour ordonné, 21 par. 2/751
- Retour refusé, 21 par. 2/761

Situation intolérable

- Retour de l'enfant, 20 al. 2/401 ; 21 par. 2/593
- Séparation de la fratrie, 21 par. 2/700

Slovaquie

- Résidence habituelle de l'enfant
 - Retour refusé, 5/216

Stress à l'enfant

- Problème reliée au retour
 - Retour ordonné, 21 par. 2/631
 - Retour refusé, 21 par. 2/639

Suède

- Abus sexuel
 - Retour ordonné, 21 par. 2/603-604
 - Retour refusé, 21 par. 2/611-613, 615-616

Alcool, drogue et toxicomanie

- Retour ordonné, 21 par. 2/786

Consentement au déplacement

- Retour ordonné, 21 par. 1/527

Déménagement à l'étranger

- Résidence habituelle de l'enfant, 5/270

Déplacement illicite

- Procédure de garde introduite
 - Retour ordonné, 4/189

Déplacement licite

- Résidence habituelle de l'enfant, 3/176-177

Droit applicable, 2/61

Droit de garde

- Attribution, 2/81

Droit de visite, 2/81

Frais juridiques

- Retour ordonné, 38/1054

Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*

- Retour refusé, 22 par. 2/963-964

Opposition de l'enfant à son retour

- Retour ordonné, 22 par. 1/841, 890

Résidence habituelle de l'enfant

- Retour ordonné, 5/212, 229, 242, 270
- Retour refusé, 5/217, 233, 295

Suisse, Préambule/17, 30

Abus sexuel

- Retour ordonné, 21 par. 2/598, 600

- Retour refusé, 21 par. 2/610-611
- Accusations criminelles ou sanctions contre le parent ravisseur
 - Retour ordonné, 21 par. 2/695
- Acquiescement au déplacement
 - Retour ordonné, 21 par. 1/554, 572
 - Retour refusé, 21 par. 1/579
- Aide juridique, 37/1045-1046
- Alcool, drogue et toxicomanie
 - Retour ordonné, 21 par. 2/782, 786
 - Retour refusé, 21 par. 2/788
- Billet de retour de l'enfant au lieu de sa résidence habituelle, 39/1095
- Communication entre juges, 8/326
- Consentement au déplacement, 2/108, 113
 - Retour ordonné, 21 par. 1/516, 521
 - Retour refusé, 21 par. 1/535, 542
- Danger physique ou psychique
 - Délais des procédures
 - Retour ordonné, 21 par. 2/823
 - Retour refusé, 21 par. 2/827-828
- Défense d'intégration (demande)
 - Retour ordonné, 20 al. 2/454, 456, 472
 - Retour refusé, 20 al. 2/460, 466, 469, 474, 476
- Déménagement à l'étranger
 - Résidence habituelle de l'enfant, 5/266-267, 280
- Déplacement illicite
 - Garde exclusive au parent rapteur, 3/181
- Droit applicable, 2/59, 61, 63, 66
- Droit de garde, 2/82
 - Attribution de plein droit, 2/73, 76
 - Interdiction au tribunal de se prononcer, 25/979, 981, 983-984
- Droit de visite
 - Demande, 31/1035
- Droit étranger, 28/997
- Droits et libertés de la personne
 - Retour ordonné, 22 par. 2/940-941, 945
- Éducation, culture, religion et opportunités (danger)
 - Retour ordonné, 21 par. 2/815, 817
- Exercice effectif de la garde
 - Retour ordonné, 21 par. 1/490, 495, 500
 - Retour refusé, 21 par. 1/503
- Frais
 - Extrajudiciaires, 39/1085
 - Généraux, 39/1076
 - Judiciaires selon la taxation, 39/1077-1078
- Frais juridiques
 - Retour ordonné, 38/1049, 1052-1053, 1055

- Retour refusé, 38/1057-1058, 1060-1061
- Garde au parent raptEUR ou auto-risation de déménager l'enfant
 - Ordonnance postérieure au déplacement, 3/183
- Inaptitude du parent victime
 - Retour ordonné, 21 par. 2/794
- Inconstitutionnalité de la *Loi* ou de la *Convention*
 - Retour refusé, 22 par. 2/961
- Intégration de l'enfant
 - Retour ordonné, 20 al. 2/436, 444
 - Retour refusé, 20 al. 2/432
- Interdiction de sortie, 2/121
- Logement ou milieu inadéquat
 - Retour ordonné, 21 par. 2/811-812
- Maladie de l'enfant liée au retour
 - Retour ordonné, 21 par. 2/633, 636
 - Retour refusé, 21 par. 2/643
- Maladie du parent victime
 - Retour ordonné, 21 par. 2/777
- Mauvais traitement
 - Retour ordonné, 21 par. 2/626
- Médiation internationale, 8/331
- Menaces et craintes psychologiques
 - Retour refusé, 21 par. 2/773
- Objet de la *Convention*, 1/41, 48
- Opposition de l'enfant à son retour
 - Retour ordonné, 22 par. 1/842, 853, 866, 871, 881, 891
- Retour refusé, 22 par. 1/923, 932
- Refus ou impossibilité du parent ravisseur de retourner avec l'enfant
 - Retour ordonné, 21 par. 2/674-675, 680-681
- Résidence habituelle de l'enfant
 - Retour ordonné, 5/199, 201, 225, 230, 243, 266-267
 - Retour refusé, 5/248, 253, 280
- Retour de l'enfant
 - Exceptions, 20 al. 2/403
- Retour forcé de l'enfant
 - Existence d'un jugement de garde, 26/988
 - Préséance de la demande, 19/359, 366
- Retour immédiat de l'enfant
 - Exécution de la décision, 20 al. 1/385, 387
 - Moment du retour, 20 al. 1/371
 - Parent visé, 20 al. 1/380, 382
- Séparation d'avec le « *primary caretaker* »
 - Retour ordonné, 21 par. 2/649, 656, 659
 - Retour refusé, 21 par. 2/666
- Situation financière
 - Retour ordonné, 21 par. 2/755
- Statut précaire d'immigration
 - Retour ordonné, 21 par. 2/687
- Violence conjugale
 - Retour ordonné, 21 par. 2/726, 731

– T –

Taiwan

- Exercice effectif de la garde
- Retour ordonné, 21 par. 1/495

Témoignage, 20 al. 2/400

Territoire

- État désigné, 41/1103, 1110

Thaïlande

- État non-désigné, 41/1108

Titulaire du droit de garde

Voir **Droit de garde**

Toxicomanie

- Retour ordonné, 21 par. 2/781
- Retour refusé, 21 par. 2/786

Traité

- Technique de mise en œuvre,
Préambule/26

Tribunal

- Frais juridiques
- Retour ordonné, 38/1055
- Retour refusé, 38/1061
- Interdiction de se prononcer sur
la garde, 25/974
- Juridiction, Préambule/8
- Litige sur la garde de l'enfant,
1/34
- Pouvoir, Préambule/7, 15
- Rôle, Préambule/13, 16 ; 1/36

Titulaire du droit de garde, 2/136

Voir aussi **Cour supérieure**

Trouble psychologique

Voir **Danger physique ou psychique**

Tunisie

- État non-désigné, 41/1107

Turquie

- Danger physique ou psychique
- Délais des procédures
 - Retour refusé, 21 par.
2/826
- État non-désigné, 41/1108

– V –

Vacances (déplacement), 2/105,
106, 132

- Consentement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/515,
517, 523, 526
- Exercice effectif de la garde
- Retour ordonné, 21 par. 1/498
- Résidence habituelle de l'enfant
- Retour ordonné, 5/201, 212,
223, 230
- Retour refusé, 5/253

Voir aussi **Consentement au déplacement**

Venezuela

- Consentement au déplacement
- Retour ordonné, 21 par. 1/519

Droit de garde

– *Patria potestas*, 2/93, 94

Exercice effectif de la garde

– Retour ordonné, 21 par. 1/496

Interdiction de sortie, 2/127

Opposition de l'enfant à son retour

– Retour ordonné, 22 par. 1/893

Retour vers une zone de conflit

– Retour ordonné, 21 par. 2/802

– Retour refusé, 21 par. 2/809

Violence conjugale

Retour ordonné, 21 par. 2/713

Retour refusé, 21 par. 2/738

Violence physique

Retour ordonné, 21 par. 2/620

Retour refusé, 21 par. 2/627

Voies de fait

Voir **Violence**

– Z –

Zimbabwe, Préambule/22

Consentement au déplacement

– Retour ordonné, 21 par. 1/522

Intégration de l'enfant

– Retour refusé, 20 al. 2/483

Résidence habituelle de l'enfant

– Retour ordonné, 5/226

Retour vers une zone de conflit

– retour refusé, 21 par. 2/807

Situation financière

– Retour ordonné, 21 par. 2/761

Violence conjugale

– Retour ordonné, 21 par. 2/738

Zone de conflit

Retour ordonné, 21 par. 2/800

Retour refusé, 21 par. 2/807